



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8532^e séance

Mercredi 22 mai 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Marsudi (Indonésie)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Mogashoa
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Greenblatt
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mangue
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, et M. Pierre Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

M. Mladenov et M. Krähenbühl participent à la présente séance par visioconférence depuis Jérusalem et Gaza, respectivement.

Je propose que le Conseil invite l'observatrice de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Il y a quelques semaines à peine, nous étions au bord d'un nouveau conflit dévastateur, alors que nous étions témoins, à Gaza, des affrontements les plus intenses survenus entre les forces israéliennes et les militants palestiniens du Hamas et du Jihad islamique palestinien depuis 2014. L'ONU a collaboré de manière intensive avec l'Égypte et toutes les parties pour calmer la situation, mais des vies israéliennes et palestiniennes ont été tragiquement perdues. Mes sincères condoléances vont aux familles et aux amis de tous ceux qui ont été tués, et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés. La situation s'est maintenant stabilisée, mais elle n'en reste pas moins très tendue. Une chose est sûre : ces cycles dangereux

d'escalade et de désescalade ne sont pas soutenables à l'avenir.

Des milliers de Palestiniens ont participé le 3 mai aux manifestations hebdomadaires le long de la clôture d'enceinte séparant Gaza d'Israël. Des ballons incendiaires ont été lâchés, et des pierres et des bombes tuyaux ont été lancées sur les soldats israéliens, qui ont répondu par des tirs à balles réelles et à balles en caoutchouc et des tirs de gaz lacrymogènes, tuant deux Palestiniens et en blessant 49. Plus tard dans la journée, un tireur embusqué, qui serait membre du Jihad islamique palestinien, a tiré depuis la barrière, blessant deux soldats israéliens. En réponse à ces tirs, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont tiré plusieurs obus, tandis que l'armée de l'air ciblait des sites militaires à l'intérieur de Gaza, tuant deux militants palestiniens et blessant deux civils. Ceci a marqué le début de la plus grave escalade depuis 2014.

Au cours des 48 heures qui ont suivi, 650 roquettes ont été tirées depuis Gaza. Quelque 240 projectiles ont été interceptés par le système Dôme d'acier; mais plusieurs maisons, deux jardins d'enfants, une école et un hôpital en Israël ont été directement touchés. Quatre civils israéliens ont été tués et plus de 200 autres blessés, selon les Forces de défense israéliennes. Au cours de la même période, les Forces de défense israéliennes ont déclaré avoir atteint plus de 300 militants palestiniens ciblés à Gaza, dont un haut responsable du Hamas, qui a été visé et tué par une frappe aérienne. Selon des sources à Gaza, 25 Palestiniens ont été tués et plus de 150 autres blessés.

Après d'intenses efforts déployés par l'ONU et l'Égypte, une cessation des hostilités a été décrétée au matin du 6 mai, mettant fin à l'escalade. Je saisis cette occasion pour exhorter une fois de plus toutes les parties à mettre à profit cette période pour réduire les tensions et consolider le calme précaire, et à s'engager à mettre en oeuvre les accords conclus ces derniers mois.

Les tirs isolés depuis Gaza constituent une menace constante qui, à quatre reprises au moins au cours de l'année écoulée, ont conduit les deux parties au bord de l'affrontement. Ce dernier incident a suivi une pratique bien établie : dès que nous approchons de la conclusion d'un accord qui atténuerait la pression exercée sur les habitants de Gaza et réduirait la menace de tirs de roquettes vers Israël, un incident comme celui de la dernière fois se produit et sape nos efforts minutieux et ardu.

Malgré cela, l'ONU et les équipes égyptiennes continueront d'œuvrer intensément avec toutes les parties afin de profiter de cette conjoncture propice pour fournir une assistance à la population de Gaza et réduire davantage le risque de conflit. Un calme soutenu est essentiel aussi pour appuyer les efforts menés par l'Égypte en vue de promouvoir la réconciliation entre Palestiniens, qui doit permettre le retour d'un gouvernement palestinien unifié et légitime à Gaza.

Je saisis cette occasion pour saluer la décision d'Israël de lever l'interdiction d'accès à la zone de pêche de Gaza et d'étendre cette dernière à 15 milles marins à certains endroits, de rouvrir les points de passage d'Erez et de Kerem Shalom le 12 mai, ainsi que d'autres décisions prises ces derniers jours. Je salue aussi l'engagement renouvelé du Gouvernement palestinien à Ramallah d'aider à remédier de façon constructive à la situation à Gaza.

Je voudrais aussi réitérer l'appel lancé par le Secrétaire général, qui a condamné dans les termes les plus vigoureux les tirs de roquettes depuis Gaza vers Israël, en particulier le ciblage d'agglomérations civiles, et demander à Israël de faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir de recourir à la force létale contre des manifestants, sauf en dernier ressort.

S'agissant brièvement de la situation humanitaire, le Coordonnateur spécial adjoint Jamie McGoldrick a signalé que les prestataires de soins à Gaza n'arrivent pas à traiter le grand nombre de blessures subies lors des manifestations hebdomadaires. De nombreux blessés doivent subir des interventions chirurgicales complexes, pour lesquelles le matériel nécessaire n'est pas disponible actuellement. Malgré cela, l'accès au traitement en dehors de Gaza continue d'être problématique, du fait de l'incohérence du processus d'approbation qui est en train d'avoir des répercussions préjudiciables et très graves sur la population.

Entretemps, la communauté internationale a continué de s'efforcer de remédier à la situation épouvantable qui règne à Gaza. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens s'est réuni le 30 avril à Bruxelles et a réaffirmé son appui à la mise en oeuvre d'un ensemble d'interventions humanitaires et économiques urgentes à Gaza via l'ONU. Entre octobre 2018 et avril 2019, environ 112 millions de dollars ont été mobilisés, permettant ainsi un accroissement significatif de l'électricité fournie par le biais de la centrale électrique de Gaza, la création de milliers d'emplois temporaires à Gaza

et la livraison de fournitures médicales essentielles et d'autres formes d'appui à un secteur de santé en difficulté. Les livraisons de carburant à la centrale électrique ont été étendues. En ce moment même, nous déployons d'autres efforts plus soutenus en faveur du secteur de l'énergie, l'accent étant mis sur l'énergie renouvelable. Le 13 mai, j'ai visité le deuxième plus grand hôpital de Gaza, où est mis en oeuvre un important projet de centrale électrique fonctionnant à l'énergie solaire développé par l'Organisation mondiale de la Santé, qui couvrira une partie importante des besoins en énergie de l'hôpital.

J'apprécie à sa juste valeur l'appui financier fourni par le Japon et beaucoup d'autres pays à ces projets cruciaux. Je prie instamment les autres donateurs à accroître leur appui à nos efforts conjoints visant à améliorer la situation sur le terrain. La contribution la plus importante à ce jour reste celle de l'État du Qatar. Au nom du Secrétaire général, je voudrais remercier sincèrement le Qatar de son aide, sans laquelle la situation à Gaza aurait été insupportable. Le 6 mai, S. A. l'Émir du Qatar a annoncé une aide aux Palestiniens de près de 480 millions de dollars – 180 millions pour Gaza, 250 millions sous forme de prêts au Gouvernement palestinien et 50 millions sous forme de dons pour l'exécution de projets en Cisjordanie. Pour ce qui est de Gaza, une partie de ces fonds permettra à l'ONU d'approvisionner la centrale électrique en carburant jusqu'à la fin de l'année, d'étendre les programmes de création d'emplois temporaires, et de se consacrer à la création d'emplois permanents.

Si Gaza continue de nécessiter une grande attention, la situation en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, est source de préoccupation croissante pour nous tous. L'absence prolongée d'un horizon politique pour régler le conflit dans son ensemble coïncide avec une détérioration constante des conditions de vie des Palestiniens. Cela, conjugué à la violence, à l'expansion des colonies, à la démolition des biens palestiniens et à la persistance du risque d'un autre déclin économique, est en train de créer un mélange explosif qui pourrait avoir de graves répercussions sur la sécurité.

Deux-cent-quarante Palestiniens, dont neuf enfants, ont été blessés par les forces israéliennes au cours de la période considérée lors de manifestations, d'affrontements, d'opérations de sécurité et d'autres incidents en Cisjordanie. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), quatre Palestiniens

ont été blessés ou ont vu leurs biens endommagés par des colons, tandis qu'il a été signalé une attaque palestinienne contre des civils israéliens en Cisjordanie au cours de laquelle une personne a été blessée et un véhicule endommagé. Je condamne sans équivoque toutes les attaques contre des civils palestiniens et israéliens, et je demande à toutes les parties de s'abstenir de toute violence. Tous les auteurs de crimes doivent en répondre.

Je voudrais réaffirmer que les colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international et qu'elles continuent de représenter un obstacle de taille à la paix. À cet égard, les autorités israéliennes ont démolit ou saisi 40 structures au cours de la période considérée, déplaçant 31 personnes, essentiellement pour défaut de permis de construire délivré par les autorités israéliennes, lesquels permis sont quasi impossibles à obtenir pour les Palestiniens. Le 29 avril, 31 structures ont été démolies à Jérusalem-Est, le nombre le plus élevé de démolitions observées par l'OCHA depuis 2009. Le 3 mai, dans une déclaration conjointe, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont demandé

« un arrêt immédiat de la destruction par les autorités israéliennes de biens appartenant à des Palestiniens à Jérusalem-Est ».

Le lendemain, quatre structures ont été démolies à Silwan, déplaçant 11 Palestiniens. Selon l'OCHA, cinq personnes ont été grièvement blessées lorsque les forces israéliennes ont, selon des informations, frappé des résidents et fait usage de grenades étourdissantes et de balles recouvertes d'éponge pour les repousser alors qu'ils essayaient de récupérer leurs affaires avant les démolitions. En outre, par une décision inquiétante, la Haute Cour de Justice d'Israël a confirmé une nouvelle ordonnance militaire israélienne qui accélère le processus de démolition de nouvelles structures construites sans permis dans la zone C, en Cisjordanie.

Malheureusement, la période considérée n'a vu aucun règlement de la crise financière dont pâtit l'Autorité palestinienne. Pour le troisième mois consécutif, le Gouvernement palestinien a refusé tout versement des recettes fiscales qui serait inférieur au montant total qui lui est dû. Je suis préoccupé par le fait que la survie de l'Autorité palestinienne reste menacée, malgré les mesures d'austérité qu'elle a annoncées et le plan de soutien du Qatar.

J'en ai informé le Conseil en mars dernier (voir S/PV.8489), et j'ai dit que la crise aurait de profondes répercussions sur l'économie palestinienne, notamment une baisse du pouvoir d'achat et une réduction du taux de croissance. Les premiers signes de cette tendance négative commencent déjà à se faire sentir. Il faut de toute urgence trouver une solution durable à la crise financière. Sa poursuite menace de déstabiliser davantage une situation déjà instable. Les deux parties doivent continuer à mettre en œuvre leurs accords bilatéraux et éviter de prendre des mesures unilatérales qui compromettent la stabilité de l'Autorité palestinienne. Dans ce contexte, une équipe de mon bureau s'est récemment rendue dans le camp de réfugiés palestiniens Faouar, où les habitants connaissent des conditions de vie difficiles et où la capacité de l'UNRWA de fournir des services de base est entravée par sa propre crise financière. Le Commissaire général Krähenbühl, qui fera également un exposé au Conseil aujourd'hui, parlera plus longuement de la gravité des défis auxquels sont actuellement confrontés les réfugiés palestiniens.

Sur une note plus positive, avec l'arrivée du mois du ramadan, sacré pour les musulmans, des centaines de milliers de musulmans de Cisjordanie occupée ont pu prier à la mosquée Al-Aqsa pendant le mois saint. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer le calme relatif qui règne en ce lieu saint, et pour demander instamment aux parties de continuer de respecter le statu quo et les accords pertinents.

Pour en venir très brièvement à la région, la situation dans le Golan est calme. Toutefois, le risque d'aggravation des tensions entre les parties à l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes persiste. Le 1^{er} mai dernier, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) a constaté que certains soldats israéliens, qui installaient des barbelés concertina dans la zone située entre la barrière technique israélienne et une position de la FNUOD, avaient franchi la ligne de cessez-le-feu. Au même moment, des soldats des Forces armées arabes syriennes se sont déployés à proximité de cet endroit pour surveiller leurs activités. La FNUOD a assuré la liaison entre les deux parties et elle est parvenue à apaiser la situation.

Au Liban, le Cabinet a commencé à examiner le projet de budget de l'État pour 2019 le 30 avril dernier, alors que les manifestations concernant les mesures d'austérité annoncées se poursuivaient. L'enjeu des discussions budgétaires en cours est le respect des

engagements pris lors de la Conférence économique pour le développement par les réformes et avec les entreprises (Conférence CEDRE) de 2018, engagements qui portent notamment sur la nécessité de réduire le déficit du Liban.

Pour terminer, je voudrais revenir sur le conflit israélo-palestinien. L'escalade récente à Gaza a une fois de plus démontré l'urgence de consolider et d'élargir les accords existants sur le terrain. Nous devons nous poser les questions suivantes : pendant combien d'années encore les Palestiniens à Gaza seront-ils forcés de vivre avec l'aide dérisoire de la communauté internationale, sous le contrôle du Hamas, et de subir les restrictions imposées par Israël? Pendant combien d'années encore les Israéliens seront-ils forcés de gagner des abris de toute urgence, alors que des roquettes lancées aveuglément depuis Gaza par des militants palestiniens tomberont du ciel?

L'ONU et ses partenaires ont une fois de plus essayé d'atténuer l'impact de la crise à Gaza, mais ces efforts seront vains si nous ne parvenons pas à mettre fin à la division entre Palestiniens, à lever les restrictions et à dessiner un chemin vers la solution des deux États, sur la base des critères internationaux établis depuis longtemps, notamment les résolutions pertinentes des organes de l'ONU et les accords précédents. Il n'y a pas de raccourci pour parvenir à une paix durable.

Je prends également note de l'invitation des États-Unis et du Royaume de Bahreïn, qui souhaitent réunir le Gouvernement, la société civile et des chefs d'entreprise afin d'examiner les éventuels investissements et initiatives économiques qui seraient rendus possibles par un futur accord de paix israélo-palestinien et par une solution aux questions relatives au statut final. L'aide humanitaire et économique est très importante pour les populations, mais elle est également essentielle pour créer un environnement propice à des négociations viables. Cependant, la solution au conflit reste fondamentalement politique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Krähenbühl.

M. Krähenbühl (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi, Madame la Présidente, de vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité. C'est un honneur particulier de le faire depuis Gaza.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux États Membres de l'ONU – tant les pays qui accueillent des réfugiés de Palestine que les donateurs – pour la confiance et l'appui extraordinaires qu'ils accordent à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) depuis sa création, en 1950. Ensemble, nous avons considérablement progressé dans la réalisation de plusieurs objectifs clefs de développement durable pour les réfugiés de Palestine, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et d'autres encore, en attendant qu'une solution juste et durable soit trouvée à leur situation tragique.

L'appui des États Membres n'a jamais été aussi remarquable qu'en 2018, lorsque notre Office a été confronté à la crise de financement la plus grave qu'il ait jamais connue – une véritable crise existentielle. Quarante-deux pays et institutions du monde entier, dont l'Indonésie, ont augmenté leurs contributions à l'UNRWA l'année dernière. De notre côté, nous avons pris un certain nombre de mesures internes difficiles et réduit nos dépenses de 92 millions de dollars. L'année dernière, grâce à ces efforts combinés, nous avons réussi à combler un déficit sans précédent de 446 millions de dollars. Nous sommes particulièrement redevables au Secrétaire général, M. António Guterres, et à tout le système des Nations Unies, qui ont résolument soutenu l'UNRWA tout au long de cette période très difficile.

L'Union européenne est devenue le plus gros contributeur de l'Office en 2018. Je tiens également à rendre un hommage particulier à l'Allemagne, au Royaume d'Arabie saoudite, au Royaume-Uni, à la Suède, aux Émirats arabes unis, au Qatar, au Koweït, au Japon, à la Norvège et à bien d'autres pays, y compris les membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, pour leurs très généreuses contributions de l'année dernière. Ces contributions ont été vitales pour maintenir ouvertes les 715 écoles gérées par l'UNRWA, auxquelles sont inscrits plus d'un demi-million d'élèves, filles comme garçons, en Cisjordanie, ainsi qu'à Jérusalem-Est, à Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

Depuis 1950, plus de 2 millions d'étudiants ont été diplômés des écoles de l'UNRWA, où la parité des genres est une réalité de longue date et où nous avons créé un programme sur les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance, qui est unique dans la région. Le généreux appui des donateurs a également permis de préserver les services de soins de santé primaires prodigués à 3 millions de patients grâce

à notre réseau de 140 centres de santé et, malgré de fortes pressions, nos services d'urgence qui portent assistance à 1,5 million de réfugiés, principalement à Gaza, en Cisjordanie et en Syrie. Au moment où les réfugiés de Palestine n'ont pratiquement aucun horizon politique, je suis fermement convaincu que la préservation des services de l'UNRWA est une contribution cruciale en termes de dignité humaine et de stabilité régionale.

M'exprimant depuis Gaza, je dois à nouveau appeler de toute urgence l'attention du Conseil sur la situation de plus en plus désespérée dans laquelle se trouvent les habitants de la bande de Gaza, dont au moins 1,3 million sont des réfugiés de Palestine. Au cours de ma visite actuelle, j'ai une fois de plus été témoin de l'extrême misère provoquée par les affrontements armés successifs, le blocus et la violence. L'UNRWA travaille de concert avec l'ONU et ses partenaires de la société civile pour remédier à cette crise humanitaire.

Je fais notamment référence à l'absence de liberté de circulation ou de possibilités d'emploi, ainsi qu'au traumatisme profond créé par le nombre élevé de morts et de blessés du fait des guerres répétées et de ce que l'on appelle la Grande Marche du retour. Depuis mars 2018, des milliers de jeunes ont été blessés et des centaines tués, dont 14 filles et garçons, âgés de 11 à 16 ans, qui étudiaient dans les écoles de l'UNRWA. Comme je l'ai fait par le passé, je réitère ici mon appel au respect du droit international humanitaire, ainsi que ma condamnation des attaques commises contre les civils. Ceci couvre les tirs de roquettes depuis Gaza qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils en Israël.

Toutes les familles de Gaza ont été touchées, et les membres de la population parlent d'un niveau de désespoir qui dépasse tout ce qu'ils ont connu, notamment ce que nos équipes sanitaires qualifient de détérioration épidémique des conditions de santé mentale. Après avoir entendu de nombreux exemples concrets au cours de ma visite d'aujourd'hui, j'estime qu'il est particulièrement important que l'UNRWA et d'autres acteurs concernés soient en mesure de renforcer les capacités en matière de santé mentale, qui sont on ne peut plus indispensables.

Le niveau de pauvreté des réfugiés palestiniens continue d'augmenter et ils dépendent notamment de l'UNRWA pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. Dans leur intérêt et pour la stabilité de Gaza, nous devons veiller à ce que nos distributions de vivres à 1 million de personnes ici dans la bande de Gaza ne soient pas interrompues. À l'heure où nous parlons,

l'UNRWA ne dispose que de fonds lui permettant de mener ses opérations jusqu'à la mi-juin; après cela, notre solde sera négatif et nous aurons un déficit de financement. Il est impératif d'éviter l'effondrement de notre système d'acheminement de l'aide alimentaire, et j'appelle tous nos partenaires à se mobiliser activement à l'appui de nos efforts pour obtenir les fonds nécessaires.

Il est également essentiel de veiller à ce que la prochaine année scolaire pour les écoles de l'UNRWA puisse commencer à temps en août et septembre. Nous sommes en train de rénover de nombreuses écoles, mais nous avons besoin de fonds pour que l'enseignement en tant que tel puisse être dispensé. Rien n'entretient plus efficacement l'espoir et le sens des possibilités que l'enseignement dispensé dans nos salles de classe. Je suis très impressionné par le courage dont nos étudiants font preuve pour surmonter l'adversité et poursuivre leurs études. Nous devons honorer ce courage par notre capacité de mobiliser l'appui financier nécessaire. Rien qu'à Gaza, 280 000 filles et garçons étudient dans nos écoles. À la lumière de toutes les discussions sur la nécessité de ne laisser personne de côté, de préserver l'éducation des réfugiés et de sauvegarder la stabilité régionale, nous devons joindre nos efforts pour que les écoles de l'UNRWA continuent de fonctionner, en toute sécurité.

L'UNRWA est également confronté à des besoins importants en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les réfugiés palestiniens en Cisjordanie subissent de multiples conséquences de l'occupation en cours, comme les démolitions de maisons et les expulsions, dont le nombre a considérablement augmenté depuis le début de 2019, en plus d'être confrontés à des restrictions à la circulation et aux actes de violence des colons. En outre, des balles réelles sont tirées dans le cadre de fréquentes incursions militaires, causant parfois des décès, mais souvent des blessures et des dommages matériels dans des zones densément peuplées comme les camps de réfugiés palestiniens, où des communautés entières peuvent être touchées par des tirs à balles réelles et les effets des gaz lacrymogènes. Je dois en particulier appeler l'attention du Conseil sur les pressions croissantes dont l'UNRWA lui-même fait l'objet à Jérusalem-Est, avec des menaces d'entraver nos opérations. Les événements en cours en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, non seulement perturbent les réfugiés palestiniens, mais sapent aussi leurs espoirs et leurs aspirations en ce qui concerne une solution des deux États et leurs droits au regard du droit international.

En plus d'un appui politique ferme, nous avons besoin de 1,2 milliard de dollars en 2019 pour toutes nos activités au Proche-Orient. C'est exactement le montant que nous avons mobilisé l'année dernière. En d'autres termes, si chaque donateur maintient son niveau de financement en 2019, nous devrions être en mesure de couvrir notre budget. J'appelle donc humblement tous nos partenaires à renouveler leur appui généreux et à préserver la dynamique de succès lancée en 2018. La prochaine conférence des donateurs, qui se tiendra à New York le 25 juin, sera une occasion importante à cet égard. Pour sa part, l'UNRWA continuera de gérer ses opérations en faisant preuve d'une discipline financière stricte et d'une détermination à réaliser des économies supplémentaires.

Les guerres, les conflits armés et la violence persistent en l'absence d'une action politique efficace pour y mettre fin. C'est l'inaction politique – et non l'action des organisations humanitaires – qui perpétue les conflits. Aujourd'hui, rien ne saurait être plus important que des efforts renouvelés, sincères et inclusifs pour régler le conflit entre Israéliens et Palestiniens. Je dis cela non pas parce que l'UNRWA a été chargé de s'occuper des questions politiques dans la région – tel n'est pas le cas –, mais plutôt parce que, chaque jour, nous sommes confrontés aux conséquences humanitaires et humaines de plus en plus graves de ce conflit qui persiste. Nous ne pensons pas qu'il faut envisager l'avenir des réfugiés palestiniens dans le contexte de 10, 20, 30 ou 40 années supplémentaires de présence de l'UNRWA. Ils ont besoin d'une solution politique juste et durable et la méritent. Cependant, en attendant, nous sommes déterminés à nous montrer à la hauteur du mandat que l'Assemblée générale nous a confié.

Mes rencontres avec de jeunes étudiants ici à Gaza me rappellent une fois de plus que nos efforts – avec l'appui du Conseil – en valent la peine, chaque jour. Autre exemple remarquable de talent et de détermination, Jameela Abu Jom'a, une étudiante de 15 ans qui fréquente une école de l'UNRWA, a été déclarée lauréate du 2019 Inspirational Messages of Peace Contest par le National Park Service des États-Unis et International World Peace Rose Gardens. Ce concours célèbre des messages de paix écrits par des jeunes du monde entier. Hier, j'ai félicité Jameela et je lui ai dit que nous sommes très fiers du fait que son message de paix sera exposé dans les jardins du Parc historique national Martin Luther King à Atlanta, en Géorgie, pendant un an. Voilà ce que les membres du Conseil et de l'Assemblée générale nous ont permis de

réaliser et de préserver. Pour cela, ils méritent la plus haute reconnaissance. Depuis ici à Gaza, je les appelle à protéger cet effort vital et à maintenir leur mobilisation collective en faveur de la dignité, de la stabilité et d'un multilatéralisme robuste.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Krähenbühl de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Greenblatt (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé et des efforts considérables qu'il déploie pour rétablir la sûreté et la sécurité tant du peuple israélien, qui a fait l'objet d'attaques soutenues depuis Gaza, que des civils palestiniens, parmi lesquels des membres du Hamas et du Jihad islamique palestinien se sont cachés pour lancer une série d'attaques à la roquette.

Toutes ces victimes innocentes méritent mieux. Les familles des quatre Israéliens qui sont morts et des 200 Israéliens blessés, ainsi que les civils palestiniens tués et blessés par le Hamas et le Jihad islamique palestinien méritent tous mieux. Il est tout simplement inacceptable que le Hamas et le Jihad islamique palestinien continuent de prendre les communautés israéliennes pour cible, y compris les hôpitaux et les écoles, en essayant cyniquement d'amener Israël à faire des concessions. Il est tout simplement inacceptable que le Hamas et le Jihad islamique palestinien continuent d'utiliser des civils à Gaza, y compris des enfants, comme boucliers humains. Il est tout simplement inacceptable que le Hamas et le Jihad islamique palestinien continuent de siphonner les maigres ressources de la population de Gaza pour construire leur arsenal terroriste tout en empêchant l'aide des donateurs de parvenir aux populations.

Les souffrances ne cesseront pas tant que, tous ensemble, nous ne dirons pas publiquement ce que beaucoup pensent tout bas à mon avis, à savoir que le Hamas et le Jihad islamique palestinien sont responsables des souffrances de la population de Gaza. Rien ne pourra être réglé véritablement tant qu'ils n'auront pas renoncé à la terreur, cessé leurs actes de violence et renoncé au vœu qu'ils ont fait de détruire Israël. Quand le Conseil de sécurité le dira-t-il à haute voix? Quand rejetterons-nous clairement ce terrorisme? Comme l'a dit le Président Trump, les États-Unis appuieront toujours Israël et nous appuierons toujours son droit à la légitime défense. Mais nous ne devrions pas être les

seuls à le faire. Nous devons tous nous exprimer haut et fort et dire clairement que ces attaques contre Israël, perpétrées par le Hamas et le Jihad islamique palestinien, que ce soit à l'aide de roquettes, de cerfs-volants incendiaires ou d'autres moyens, doivent cesser. J'ai été informé il y a quelques instants que les pompiers israéliens essaient d'éteindre six incendies causés par des ballons incendiaires. Les terribles souffrances que ces attaques causent aux Israéliens et aux Palestiniens doivent également cesser.

Chaque gouvernement a la responsabilité d'assurer la sécurité de ses citoyens. Depuis sa naissance, l'État d'Israël a été menacé par des ennemis qui appellent à sa destruction et à la mort des Israéliens. L'État d'Israël n'a aucune marge d'erreur. Les Palestiniens ont également droit à la sécurité. Un premier pas vers la réalisation de cet objectif est d'admettre aujourd'hui que le Hamas et le Jihad islamique palestinien constituent le principal obstacle aux rêves des habitants de Gaza qui veulent vivre en paix, élever leur famille et trouver un travail décent.

Les efforts déployés par M. Mladenov au nom de l'ONU, de concert avec l'Égypte, ont permis de rétablir une paix fragile ces derniers jours. Le Qatar a envoyé des fonds, ce qui a contribué à atténuer quelque peu les souffrances. Pour que cette paix fragile perdure, il faudra des pressions internationales intenses sur le Hamas et le Jihad islamique palestinien. Si l'accalmie persiste, j'attends avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec tous ceux qui sont réunis ici, avec M. Mladenov et d'autres pour déterminer comment nous pourrions au mieux aider la population de Gaza à surmonter 12 années de souffrances et de privations afin d'entrer dans un monde dans lequel elle peut imaginer un avenir réel.

Sur un sujet distinct mais étroitement lié, rien ne nous empêche aujourd'hui de nous atteler à la tâche ardue qui consiste à garantir aux Palestiniens recevant des services de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) un accès à des services sanitaires et éducatifs plus fiables et pérennes. Je remercie le Commissaire général de l'UNRWA, M. Krähenbühl, de son exposé d'aujourd'hui et du travail qu'il a accompli au fil des ans. Mais je crains qu'il ne soit temps pour lui et pour tous ceux qui sont ici aujourd'hui de se rendre à l'évidence que le modèle de l'UNRWA ne répond pas aux besoins du peuple palestinien.

Le modèle de fonctionnement de l'UNRWA, qui est intrinsèquement lié à une communauté de bénéficiaires sans cesse croissante, est en état de crise permanente. C'est pourquoi les États-Unis ont décidé de ne plus financer cette opération irrémédiablement défectueuse. Le modèle de l'UNRWA ne peut fournir aux Palestiniens ce qu'ils méritent – une vie où ils peuvent planifier leur avenir et celui de leurs enfants, une vie où ils savent si les écoles et les dispensaires resteront ouverts.

Nous ne sommes pas arrivés à cette conclusion à la légère. Depuis la création de l'UNRWA, les États-Unis lui ont donné 6 milliards de dollars, soit beaucoup plus que tout autre pays. Pourtant, année après année, le financement de l'UNRWA a été insuffisant. Année après année, les déficits budgétaires ont menacé la fourniture de services essentiels aux mères et aux enfants palestiniens. Année après année, l'UNRWA et d'autres donateurs se sont tournés vers les États-Unis pour combler le déficit. Et année après année, les Palestiniens des camps de réfugiés n'ont pas eu l'occasion de se construire un avenir. Ils ont été trompés et utilisés comme des pions politiques et des marchandises, au lieu d'être traités comme des êtres humains.

L'UNRWA est à bout de souffle. Il survit grâce à l'augmentation des dons étrangers en 2018, ce qui est peu susceptible de se reproduire cette année ou à l'avenir. Que se passera-t-il lorsque le compte en banque de l'Office sera à nouveau vide? Nous devons être honnêtes. L'UNRWA est un palliatif, et les Palestiniens qui utilisent ses services méritent mieux, beaucoup mieux. Nous n'avons pas à attendre qu'une solution globale au conflit israélo-palestinien soit en place pour régler ce problème.

Pendant trop longtemps, nous avons considéré que la terrible situation des Palestiniens dans les camps de réfugiés était une conséquence inévitable de l'absence de paix négociée entre Israël et les Palestiniens. Mais rien n'empêche la communauté internationale de tendre la main aux Palestiniens qui vivent aujourd'hui dans des camps de réfugiés pour répondre de manière durable à leurs besoins quotidiens bien réels, alors que nous continuons tous à œuvrer pour une paix globale durable.

Nous devons prendre langue avec les gouvernements hôtes afin commencer à planifier le transfert des services de l'UNRWA entre leurs mains ou à d'autres organisations non gouvernementales internationales ou locales, selon le cas. Les États-Unis sont prêts à participer à cette discussion. Nous avons essayé de lancer

cette conversation avant d'interrompre notre aide à l'UNRWA, mais à l'époque, personne ne souhaitait en parler. Nous restons prêts à commencer cette discussion dès à présent. Il est grand temps de le faire.

Nous n'avancions pas vers une paix globale et durable en faisant mine d'ignorer que l'UNRWA n'est pas en mesure de s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale. Nous avançons vers une paix globale et durable en indiquant clairement que la communauté internationale est pleinement déterminée à assurer un avenir meilleur aux Palestiniens d'aujourd'hui et à leurs enfants.

Les Palestiniens sont pris en otage depuis trop longtemps par les résolutions de l'ONU, la politique régionale, la lassitude des donateurs et la faiblesse des dirigeants. Cela fait 70 ans – trois générations de Palestiniens qui ont énormément souffert. Un nombre similaire de réfugiés juifs expulsés des terres arabes peu après la création de l'État d'Israël a également énormément souffert. Mais il y a une différence. Les besoins de ces réfugiés juifs en matière de services de base et leur désir de bâtir un avenir meilleur pour leurs enfants n'ont pas été pris en otage par la politique. Il est temps que les besoins des Palestiniens en matière de services de base et leur désir de construire un avenir meilleur pour leurs enfants cessent d'être pris en otage par la politique. Ne le devons-nous pas aux Palestiniens d'entreprendre cette transition?

Le mois prochain, à Bahreïn, nous participerons, avec beaucoup d'autres, à un atelier économique sur une autre voie, qui pourrait ouvrir la porte à un avenir prospère pour les Palestiniens. C'est la première étape d'un processus qui doit nous permettre de montrer le champ des possibles, de montrer comment, si nous parvenons à une solution politique au conflit, nous pouvons également transformer la vie des Palestiniens. Ce serait une erreur pour les Palestiniens de ne pas participer. Ils n'ont rien à perdre et beaucoup à gagner s'ils se joignent à nous, mais c'est bien sûr à eux de décider.

Je ne peux m'empêcher de souligner l'ironie du sort qui veut qu'au moment même de notre conférence à Bahreïn, qui peut ouvrir la voie à la prospérité pour les Palestiniens, l'UNRWA accueille une conférence des donateurs pour un système brisé. Les États-Unis sont déterminés à examiner avec d'autres pays comment nous pourrions répondre au mieux à la terrible incertitude que connaissent les bénéficiaires des services de l'UNRWA, qui ne savent pas si les écoles ou les dispensaires seront ouverts, et comment nous pourrions les

aider à construire de nouvelles vies, avec ou sans un accord de paix. Mais nous sommes également déterminés à rester résolument aux côtés d'Israël pour faire face aux défis urgents que représentent les attaques lancées par le Hamas et le Jihad islamique palestinien depuis Gaza ou ailleurs.

J'aborde cette question avec humilité. Je reconnais que je n'apporte pas de solution aujourd'hui, que ce soit à la crise aiguë du pouvoir violent et illégitime du Hamas sur Gaza, à la crise prolongée causée par l'incapacité de l'UNRWA à remplir son mandat initial ou à tout autre défi posé par ce conflit extraordinaire. Ce que nous savons, c'est que la situation d'aujourd'hui n'est pas la solution. Nous savons que les Palestiniens et les Israéliens méritent mieux que cela. Nous savons qu'il est temps de passer des solutions de fortune et des assertions politiques au monde adulte des choix difficiles.

Les espoirs et les rêves des Palestiniens vivant dans des camps de réfugiés sont mis en attente depuis trop longtemps, tout comme les espoirs et les rêves des Palestiniens vivant sous le régime effroyable du Hamas à Gaza. Il en va de même des espoirs des Israéliens, qui vivent sous une menace constante depuis des décennies et qui aspirent à la paix. Ce conflit est triste, tragique et complexe, à tant de niveaux. Mais nous devons cesser de prétendre que l'UNRWA et les résolutions de l'ONU vont régler le conflit. Ce n'est tout simplement pas le cas. Travaillons ensemble pour trouver une véritable solution.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous vous félicitons, Madame la Présidente, à l'occasion du mois saint du ramadan. Nous sommes ravis que vous présidiez cette importante séance consacrée à l'examen de la question palestinienne. Cette question est fondamentale, centrale et délicate tant pour les pays arabes que pour les pays musulmans. Nous remercions également M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de son exposé circonstancié. Nous réaffirmons le plein appui de l'État du Koweït aux efforts qu'il déploie pour apaiser les tensions, protéger les civils et encourager la reprise du processus de paix.

Nous saluons également la présence du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui a rappelé les graves pressions financières que connaît l'Office cette année alors qu'il s'efforce de continuer à fournir aux

réfugiés palestiniens des écoles, des centres de santé et de nombreux autres services.

Nous sommes réunis aujourd'hui, un an après les crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre des manifestants civils dans la bande de Gaza le 14 mai 2018, qui ont entraîné la mort de 60 martyrs palestiniens, dont des enfants, et fait plus de 2 000 blessés. Il est également important de noter que des civils palestiniens continuent d'être attaqués. Nous tenons à réaffirmer ce qui a été dit lors de la séance publique sur cette question le mois dernier (voir S/PV.8517). Il importe de donner sérieusement suite au rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante (A/HRC/40/74) créée pour enquêter sur les violations commises lors des manifestations dans les territoires palestiniens occupés de la bande de Gaza, afin que les criminels soient traduits en justice. Israël, Puissance occupante, est prié de mettre fin à tous les actes d'agression contre le peuple palestinien et de s'engager à protéger les civils et à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, notamment la quatrième Convention de Genève de 1949, ainsi qu'à lever le blocus injuste contre Gaza.

Ce n'est un secret pour personne que si nous voulons instaurer une paix juste, durable et globale par le biais d'un processus de négociation aboutissant à la signature d'un accord entre les deux principales parties prenantes, certaines conditions fondamentales doivent être respectées, notamment l'application de mesures de confiance entre les parties qui non seulement témoignent d'un véritable engagement politique en faveur de la paix mais qui garantissent également leur détermination à appliquer les dispositions de l'accord.

Les pays arabes ont réaffirmé leur position de principe selon laquelle la préservation de la paix est un choix stratégique. Cela a été annoncé lors du Sommet arabe tenu en Tunisie le 31 mars, au cours duquel les participants ont exprimé leur détermination à voir la reprise de négociations sérieuses sur une solution des deux États comme condition nécessaire pour parvenir à une paix juste, globale et durable fondée sur le droit international, les résolutions pertinentes des organes de l'ONU et l'Initiative de paix arabe. Aujourd'hui, je vais donc mettre l'accent sur certains obstacles qui se dressent sur la voie d'un accord ou d'une initiative de paix.

Premièrement, nous ne pouvons pas parler de paix si l'occupation israélienne continue de s'étendre au travers de la confiscation de terres par la force. Il

convient de signaler que les zones de peuplement restent le principal obstacle à la réalisation d'une paix juste et globale. C'est pourquoi, le 9 mai, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et mon pays ont convoqué une réunion organisée selon la formule Arria sur les colonies et les colons israéliens. Ces activités de colonisation, qui s'accompagnent de violences perpétrées par les colons, se multiplient, et sapent la possibilité d'établir un État palestinien viable et d'un seul tenant dans les frontières de 1967. À cet égard, nous condamnons une fois de plus toutes les activités d'implantation israéliennes sans légitimité juridique. Nous appelons la communauté internationale à prendre ses responsabilités en fournissant la protection nécessaire au peuple palestinien tout en mettant fin aux actes d'agression d'Israël, y compris les agressions répétées commises dans la mosquée Al-Aqsa sous l'œil vigilant des forces israéliennes. Il s'agit là de violations flagrantes du droit international et des résolutions pertinentes de la légitimité internationale, notamment la résolution 2334 (2016).

Deuxièmement, nous ne pouvons pas parler de paix lorsqu'une partie continue de prendre des décisions sur une base unilatérale, d'autant plus que le Secrétaire général a averti à maintes reprises que les dispositions et les mesures unilatérales ne pouvaient que compromettre la possibilité de parvenir à la paix. À cet égard, nous réitérons notre condamnation des décisions d'Israël de ne pas renouveler la Présence internationale temporaire à Hébron et de retenir une partie des recettes fiscales palestiniennes. Non seulement cela menace la stabilité financière de l'Autorité palestinienne et met en danger la sécurité des Israéliens et des Palestiniens, comme M. Mladenov l'a dit plus tôt, mais cela va également à l'encontre des Accords d'Oslo et nie toute possibilité de garantir le respect par Israël des initiatives futures en faveur de la paix.

Troisièmement, nous ne pouvons pas parler de paix si elle est imposée aux Palestiniens par la force. Lors de son sommet, la Ligue des États arabes a assuré l'État de Palestine de son entière solidarité et qu'elle n'accepterait aucune pression politique ou financière en vue d'imposer des solutions injustes à la question palestinienne qui ne seraient pas conformes aux principaux mandats internationaux.

À cet égard, nous souhaitons également rappeler les difficultés financières de l'UNRWA que vient d'évoquer M. Krähenbühl, dont nous saluons les efforts et ceux de l'Office pour fournir des services aux réfugiés palestiniens. Sans eux, la qualité de vie et l'avenir de

millions d'enfants réfugiés se détérioreraient immédiatement et l'instabilité dans la région s'intensifierait. Nous rejetons donc les tentatives des campagnes israéliennes visant à mettre fin ou à minimiser le rôle et le mandat de l'UNRWA et soulignons qu'il importe de fournir l'appui financier nécessaire aux programmes et activités de l'Office. Nous sommes heureux de pouvoir dire que l'État du Koweït est l'un des principaux partenaires de l'UNRWA et que nos contributions volontaires se sont élevées à 113 millions de dollars au cours des quatre dernières années. Nous réaffirmons notre engagement à soutenir l'UNRWA pour qu'il puisse continuer à fournir ses services dans les cinq zones où il opère, à savoir la bande de Gaza, la Cisjordanie, la Syrie, le Liban et la Jordanie.

Quatrièmement, nous ne pouvons pas parler de paix si cette paix ne repose pas sur le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, car cela impliquerait l'acceptation de la légalité des actions d'Israël qui violent la loi, les accords internationaux et le droit coutumier. La situation actuelle et les réalités sur le terrain sont le résultat de politiques et de décisions illégales d'Israël, Puissance occupante, et elles sont nulles et non avenues au regard du droit international. À cet égard, nous notons que toute tentative visant à protéger ces violations et ces crimes plutôt que de demander des comptes à l'État qui les a commis porterait atteinte aux règles et aux valeurs sur lesquelles l'ONU a été créée, que le Conseil de sécurité défend et dont il exige l'application depuis des décennies.

Enfin, nous ne pouvons pas parler de paix qui ne soit pas fondée sur le droit international. À cet égard, nous tenons à mentionner le premier sommet entre l'Union européenne et la Ligue des États arabe qui s'est tenu récemment à Charm el-Cheikh et au cours duquel les dirigeants arabes et européens ont insisté sur leurs positions communes concernant le processus de paix au Moyen-Orient, notamment le statut de Jérusalem, le caractère illégal des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et la solution de deux États, conformément aux résolutions des organes de l'ONU. Ils sont convenus que c'était le seul moyen réaliste de mettre fin à une occupation qui a commencé en 1967 et qui inclut Jérusalem-Est, et de parvenir à une paix juste, durable et globale entre Israéliens et Palestiniens par des négociations directes entre les parties qui traitent de toutes les questions relatives au statut final.

M. Delattre (France) : Je souhaite commencer par saluer la présence de la Ministre indonésienne des affaires étrangères pour présider cette session, ce qui témoigne de l'importance du sujet dont nous discutons aujourd'hui. Je remercie le Coordonnateur spécial des Nations Unies, Nickolay Mladenov, pour son exposé comme toujours très précis et éclairant, ainsi que le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Pierre Krähenbühl, dont la présence parmi nous aujourd'hui est la bienvenue. Je veux rendre hommage à son engagement et à l'action de l'UNRWA auprès des réfugiés palestiniens et sa contribution à la stabilité de la région. Permettez-moi également de saluer la participation à nos travaux du Représentant spécial du Président des États-Unis, Jason Greenblatt.

Je voudrais évoquer d'abord la situation à Gaza, où l'équation humanitaire, politique et sécuritaire est particulièrement alarmante. Au début de ce mois, la bande de Gaza a, de nouveau, connu une flambée de violence, au risque de basculer dans un nouveau conflit, comme elle en a connu trois au cours de la décennie écoulée. La France, qui ne transigera jamais avec la sécurité d'Israël, a condamné avec la plus grande fermeté les tirs qui, depuis la bande de Gaza, ont visé les 4 et 5 mai des zones habitées du territoire israélien. Ces tirs et les affrontements qui les ont suivis ont une fois de plus fait des victimes civiles, de part et d'autre. Ces développements sont d'une gravité sans précédent depuis 2014. Les Israéliens comme les Palestiniens ont le droit de vivre dans la paix, la dignité et la sécurité.

Les efforts de l'Égypte et du Coordonnateur spécial des Nations Unies ont permis de parvenir à un cessez-le-feu, qui doit être consolidé et inscrit dans la durée. Nous appelons, dans cette perspective, les parties à observer la plus grande retenue. Mais au-delà, il n'y aura de stabilité durable à Gaza que dans le cadre d'un règlement négocié, qui passe à la fois par le retour complet de l'Autorité palestinienne et par la levée du blocus assortie de garanties de sécurité crédibles pour Israël.

Nous rappelons également que la stabilisation de la bande de Gaza passe par une amélioration immédiate de la situation humanitaire dans ce territoire, à laquelle chacune des parties prenantes doit contribuer. À ce titre, l'annonce par Israël de l'élargissement de la zone de pêche est un pas dans la bonne direction. Dans la bande de Gaza, dont la population est composée aux deux tiers

de réfugiés palestiniens, le principal acteur humanitaire est l'UNRWA. Dans les camps de réfugiés palestiniens de Gaza comme dans ceux de la région, l'accès à l'éducation, à la santé et pour certains à une aide alimentaire dépend entièrement de l'UNRWA.

Au-delà de la dimension humanitaire, il en va de la dignité des réfugiés palestiniens et de la possibilité pour eux de construire un avenir. Il en va aussi de la stabilité et de la sécurité d'une région secouée par les crises, auxquelles nous ne pouvons-nous permettre d'ajouter un facteur supplémentaire de fragilité. Nous devons par conséquent répondre à l'appel de Pierre Krähenbühl à maintenir cette année notre niveau d'engagement financier collectif. Le maintien des services de l'UNRWA n'est pas assuré au-delà de l'été, et dès le mois d'août se posera la question de la rentrée scolaire des écoles de l'UNRWA. La mobilisation de tous est donc cruciale en prévision de la conférence des donateurs prévue fin juin à New York. La France pour sa part a doublé sa contribution à l'UNRWA en 2019.

Notre soutien à l'UNRWA devra aussi passer par une mobilisation politique en vue du renouvellement, à l'automne, du mandat triennal qui lui est confié par l'Assemblée générale. Tant qu'une solution juste, équitable, réaliste et durable n'aura pas été apportée au problème des réfugiés palestiniens dans le cadre d'un accord de paix, le mandat de l'UNRWA restera nécessaire, pour les réfugiés eux-mêmes et leur avenir, pour la stabilité de la région mais également pour la communauté internationale. Nous ne pouvons en effet collectivement nous permettre de livrer à eux-mêmes les camps de réfugiés, au risque d'en faire des viviers de recrutement idéaux pour les groupes terroristes actifs dans la région.

La situation à Gaza, par laquelle j'ai commencé mon intervention, n'est pas dissociable du conflit israélo-palestinien dans son ensemble et de la perspective des deux États. Il n'y aura pas d'État palestinien viable sans Gaza, et pas de paix durable et juste sans État palestinien. Mais sur le terrain et dans les esprits, l'accélération de la colonisation mine les fondements de la solution des deux États. Nous sommes proches, aujourd'hui, du point de non-retour.

Aux faits accomplis s'ajoutent des évolutions du droit, conduisant à l'application progressive du droit israélien aux habitants des colonies de Cisjordanie. C'est une situation qui ne correspond ni aux aspirations des Palestiniens, ni à celles des Israéliens. Et cette situation se développe en violation du droit international, et notamment des résolutions du Conseil.

On le voit, la question à laquelle nous sommes collectivement confrontés est urgente et elle est fondamentalement politique. Nous avons pris note de la tenue, les 24 et 25 juin à Manama, d'un atelier économique, à l'initiative des États-Unis et de Bahreïn. La France se tient prête à soutenir tout effort, y compris économique, dès lors qu'il s'inscrit dans la perspective que nous avons définie ensemble : l'établissement d'un État palestinien viable et indépendant, véritable condition du décollage économique de la Palestine et, au-delà, de la construction d'une économie régionale plus forte et plus intégrée.

On ne fera pas l'économie de négociations sérieuses pour mettre en œuvre la solution des deux États, vivant dans la paix et la sécurité au sein de frontières reconnues, avec Jérusalem pour capitale. C'est ce que dit le droit, c'est l'objectif que poursuit la France, en tant qu'amie d'Israël et des Palestiniens, et c'est sur cette base que nous évaluerons les initiatives qui pourront être prises.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de votre présence au Conseil de sécurité. Je pense que votre présence ici souligne l'attachement de votre pays à la question qui est abordée aujourd'hui.

L'Allemagne reste profondément attachée à la sécurité d'Israël en tant qu'État juif et démocratique. Le Gouvernement allemand a récemment souligné son appui à Israël dans une déclaration à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'adhésion d'Israël à l'Organisation des Nations Unies. Nous condamnons toutes les attaques contre Israël dans les termes les plus fermes possibles, y compris les récents tirs de roquettes depuis Gaza, qui mettent en danger la sécurité d'Israël et la vie des civils. L'Allemagne ne compte pas garder le silence quand le droit d'exister d'Israël est remis en question ou compromis.

Qu'il me soit permis de souligner que, de notre point de vue, seule la solution des deux États peut répondre aux aspirations des deux parties et garantir la paix et la sécurité de manière durable. Les États membres de l'Union européenne s'accordent à dire que tout plan futur devra tenir compte des paramètres énoncés dans la résolution 2334 (2016) pour réussir. Nous pensons que c'est essentiel pour la sécurité d'Israël. Il est indispensable qu'une solution soit négociée et garantisse également le droit à l'autodétermination des Palestiniens. Aucun plan de paix ne doit exclure des solutions négociées entre les deux parties.

Nous sommes profondément préoccupés par l'évolution de la situation qui compromet de plus en plus les perspectives d'une solution prévoyant deux États et contribue à ancrer la réalité d'un seul État, ce qui n'est dans l'intérêt de personne. Je ne peux que répéter ce que mon collègue français vient de dire, à savoir qu'en ce qui concerne l'évolution de la situation sur le terrain, nous sommes proches du point de non-retour.

Les dernières mesures et décisions unilatérales – la décision israélienne de retenir une partie des recettes fiscales palestiniennes, le rejet de tout transfert de recettes fiscales par l'Autorité palestinienne, le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem et la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan occupé – ont toutes aggravé les tensions et ne font qu'exacerber une situation déjà fragile.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle les activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés sont illégales au regard du droit international et compromettent la perspective d'une solution des deux États. L'expansion continue des activités de peuplement menées par Israël dans les territoires palestiniens nous préoccupe au plus haut point. Je pense notamment à la récente approbation de la construction de milliers de nouveaux logements dans les colonies en Cisjordanie.

Nous appelons Israël à mettre fin à l'expansion des colonies de peuplement, à la légalisation des avant-postes et à la démolition et à la saisie des structures appartenant aux Palestiniens. Ces actions compromettent les perspectives d'un accord de paix sur la base de la solution des deux États en créant des enclaves, en entravant le développement palestinien et en provoquant frustration et désespoir. Nous sommes également extrêmement préoccupés par les déclarations selon lesquelles certaines parties de la Cisjordanie pourraient être annexées. Si de telles déclarations devaient être traduites en politique ou en loi gouvernementale, l'Allemagne y verrait une violation manifeste du droit international.

Nous demeurons également profondément préoccupés par la situation économique et humanitaire catastrophique à Gaza. Les manifestations à Gaza doivent être pacifiques, et les droits des manifestants à exprimer leur opinion librement et pacifiquement doivent être respectés. Dans le même temps, le droit de manifester pacifiquement ne doit pas servir de prétexte à l'incitation ou être exploité pour commettre des actes violents. Dans ce contexte, nous appelons toutes les parties à s'abstenir de recourir à une force excessive.

Je voudrais maintenant évoquer l'exposé très impressionnant du Commissaire général, M. Krähenbühl. En effet, nous sommes profondément préoccupés par ce qu'il a déclaré au Conseil au sujet des difficultés auxquelles l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) se heurte actuellement dans sa mission. Nous pensons que l'UNRWA reste indispensable pour fournir une aide humanitaire et des services essentiels, non seulement dans le territoire palestinien mais aussi en Jordanie, au Liban et en Syrie. Ce qu'il a mentionné au sujet de Jérusalem-Est est inquiétant. Nous voudrions saluer les efforts déployés par l'UNRWA pour surmonter la récente crise financière, ainsi que l'énorme travail qu'il a accompli à la lumière de cette crise.

En continuant à fournir des services couvrant l'éducation, les soins de santé, les secours, les services sociaux, l'infrastructure et l'amélioration des camps, la protection et le microfinancement, l'UNRWA demeure essentiel pour maintenir la stabilité dans la région. Nous continuons d'appuyer fermement le mandat de l'UNRWA et encourageons d'autres pays à continuer d'apporter un soutien politique et financier aux travaux de l'Office. À cet égard, je tiens à dire une fois de plus, comme je l'ai fait précédemment, que nous regrettons vivement que les États-Unis, qui ont été un donateur régulier de l'UNRWA, aient cessé leurs contributions.

La question que j'ai posée à la délégation des États-Unis est la suivante : qui, selon elle, enseignera aux plus de 200 000 élèves de la bande de Gaza qui ne recevraient plus l'enseignement de l'UNRWA si les fonds n'étaient pas disponibles? La question de savoir qui fournirait un tel enseignement est restée sans réponse. Je crains, comme vient de le dire mon collègue français, que le Hamas et d'autres ne se chargent d'enseigner aux enfants. Nous sommes donc très reconnaissants que l'UNRWA poursuive ses travaux malgré des circonstances très difficiles. Comme les représentants du Koweït et de la France l'ont évoqué, l'Allemagne est fière de figurer parmi les principaux donateurs qui parrainent cet important travail. À cet égard, j'ai une question à poser à M. Krähenbühl. M. Greenblatt a indiqué que la date fixée par le Commissaire général pour la conférence des donateurs coïncide avec celle de la conférence de Bahreïn. Je prie M. Krähenbühl de clarifier ce point.

En ce qui concerne la situation de l'Autorité palestinienne, nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouveau Gouvernement palestinien. Bien que le processus de réconciliation intrapalestinienne reste dans

l'impasse, des progrès doivent être accomplis d'urgence afin de mettre en place des institutions palestiniennes fortes et inclusives. Cela inclut le renouvellement de la légitimité démocratique par le biais d'élections bien préparées, qui se font attendre depuis longtemps. Il importe également que l'Autorité palestinienne reste financièrement stable et opérationnelle. C'est important pour la fourniture des soins de santé, de l'éducation et de la sécurité à des millions de Palestiniens, ce qui, à notre avis, est dans l'intérêt tant des Palestiniens que des Israéliens.

La résolution 2334 (2016), à laquelle j'ai déjà fait allusion, doit être pleinement mise en œuvre, non seulement en ce qui concerne les activités de peuplement, mais aussi les actes de violence visant des civils, y compris les actes de terreur, d'incitation à la violence et de provocation, ainsi que les discours incendiaires. Nous nous félicitons que le rapport du Secrétaire général (S/2019/251) porte également sur ces obstacles à la réalisation de la paix. Nous exhortons vivement toutes les parties à désamorcer les tensions, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute déclaration incendiaire et de tout acte de provocation.

Pour terminer, je voudrais partager la préoccupation exprimée par le Secrétaire général dans son rapport au sujet de l'affaiblissement du consensus international visant à parvenir à un règlement négocié prévoyant deux États, fondée sur des principes internationalement convenus. Des efforts conjoints pour rétablir une perspective politique en vue de la reprise du processus de paix sont nécessaires de toute urgence. Nous sommes favorables à toute initiative visant à relancer les négociations et les pourparlers directs et sérieux entre les parties, dans le but d'instaurer une paix durable, sur la base de paramètres convenus à l'échelle internationale. Dans le même temps, nous devons contrer collectivement l'évolution négative de la situation sur le terrain qui compromet la viabilité d'une solution négociée prévoyant deux États, sur la base des paramètres convenus au niveau international.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité, Madame la Présidente. Je voudrais également remercier le Coordonnateur spécial Mladenov et le Commissaire général Krähenbühl de leurs exposés respectifs.

Depuis la précédente séance mensuelle du Conseil sur cette question (voir S/PV.8517), nous avons été témoins des pires violences enregistrées dans la bande de Gaza depuis 2014. Le Royaume-Uni est gravement

préoccupé par cette intensification du conflit, au cours de laquelle des civils israéliens et palestiniens ont été tués. Nous condamnons fermement tous les tirs de roquettes depuis Gaza vers Israël, et nous sommes clairs sur le fait que cela doit cesser. En fin de compte, c'est la décision du Hamas d'opter pour la violence et de rejeter les principes du Quatuor qui est au cœur de la tragédie à Gaza. L'appui du Royaume-Uni au droit d'Israël à la légitime défense est sans équivoque, mais nous sommes tout aussi clairs sur le fait que l'action d'Israël doit être proportionnée et éviter les pertes civiles.

Nous nous félicitons du cessez-le-feu négocié par l'ONU et l'Égypte et appuyons leurs efforts pour maintenir le calme. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue et à progresser vers un accord à long terme. En plus de susciter la peur parmi les populations israélienne et palestinienne et de nuire aux perspectives de paix, ce cycle désespéré de violence nuit davantage à la situation humanitaire à Gaza. Dans ce contexte, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est une force humanitaire et stabilisatrice nécessaire dans la région, fournissant des services essentiels à des millions de réfugiés palestiniens.

Le Royaume-Uni reste déterminé à appuyer l'UNRWA et les réfugiés palestiniens dans l'ensemble du Moyen-Orient. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir la continuité des services essentiels. Le Royaume-Uni a presque doublé l'année dernière sa contribution de base à l'UNRWA et, au cours des deux prochaines années, nous verserons à l'Office jusqu'à 100 millions de dollars. Nous reconnaissons également la nécessité pour l'UNRWA de se réformer afin d'assurer sa viabilité. L'UNRWA a pris d'importantes mesures de réduction des coûts pour faire face aux réductions budgétaires et aux besoins croissants. Nous saluons les efforts de l'UNRWA pour élargir sa base de donateurs. Nous encourageons les autres donateurs à accroître leur financement et à effectuer des décaissements plus prévisibles.

Le Royaume-Uni reste préoccupé par l'impact de la décision d'Israël de retenir les recettes fiscales de l'Autorité palestinienne. La décision israélienne aura des conséquences importantes pour la stabilité et la sécurité. Elle touche les Palestiniens ordinaires et risque d'exacerber la situation humanitaire et économique déjà catastrophique à Gaza. Le Royaume-Uni reste préoccupé par certains aspects du système palestinien de paiements aux détenus. Nous sommes favorables à une

réforme du système pour qu'il soit fondé sur les besoins, transparent et plus abordable. Mais cela ne justifie pas la retenue des recettes fiscales convenues.

La stabilité de l'Autorité palestinienne est dans l'intérêt des Palestiniens et des Israéliens. Cet argent lui appartient. Nous encourageons Israël à reconsidérer cette décision ou à trouver d'autres moyens de contrer les risques, dans le respect de tous les accords signés. Étant donné que le risque d'effondrement budgétaire est très réel, nous exhortons également l'Autorité palestinienne à accepter les recettes fiscales restantes. Nous nous félicitons des appels lancés par le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens en faveur d'un dialogue renforcé entre les Gouvernements israélien et palestinien pour remédier à la crise budgétaire actuelle, ainsi que des offres faites pour aider les parties à régler d'urgence et de manière adéquate les questions budgétaires en suspens.

Le Royaume-Uni reste convaincu que les pourparlers de paix entre les parties en vue de parvenir à une solution négociée prévoyant deux États, sur la base des frontières de 1967, avec des échanges convenus de territoires, Jérusalem pour capitale commune des deux États, et un règlement juste, équitable, convenu et réaliste de la question des réfugiés, est le moyen de mettre fin au conflit israélo-arabe, d'assurer la sécurité et la justice pour les Israéliens et les Palestiniens, et de préserver l'identité juive et démocratique d'Israël.

Je tiens à remercier le représentant des États-Unis de ses observations, y compris sur la réunion proposée à Bahreïn. Nous attendons avec intérêt d'étudier les propositions de l'Administration américaine en vue d'un accord de paix israélo-palestinien viable, qui réponde aux préoccupations légitimes des deux parties.

Pour qu'il ait de meilleures chances d'aboutir, le processus de paix doit se dérouler dans un climat exempt de violence. Nous appelons toutes les parties à oeuvrer ensemble au maintien du calme.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Conseil, Madame la Présidente. Je remercie également le Coordonnateur spécial Mladenov de son exposé très complet, bien qu'une fois de plus alarmant. Je tiens aussi à remercier le Commissaire général Krähenbühl de ses réflexions très utiles sur la situation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Nous vivons à une époque où les fondements mêmes du processus de paix d'Oslo semblent être remis en question. Les faits sur le terrain fragilisent le socle sur lequel repose la solution des deux États, qui demeure au cœur des paramètres convenus au niveau international. Nous devons rétablir un horizon politique pour la reprise d'un processus de paix digne de ce nom. Nous pensons que ce n'est que grâce à une solution négociée prévoyant deux États que toutes les questions relatives au statut final, y compris Jérusalem, pourront être réglées.

Nous devons également être honnêtes avec nous-mêmes et reconnaître que, sur le volet politique, le processus est en ce moment presque entièrement bloqué, même en tenant compte de tous les louables efforts de médiation déployés par l'Égypte.

Sur le volet de la sécurité, il y a deux semaines, nous avons malheureusement été témoins, à Gaza, des conséquences d'une des pires flambées de tensions depuis 2014. La Pologne condamne fermement les tirs de roquettes en provenance de la bande de Gaza qui ont visé Israël, et demeure déterminée à appuyer ses intérêts légitimes en matière de sécurité. L'incitation à la violence pratiquée par le Hamas et le Jihad islamique palestinien, ainsi que l'exploitation des manifestations pour servir leurs propres objectifs politiques, doivent cesser. Dans le même temps, Israël doit calibrer son recours à la force et protéger ses frontières en n'utilisant que des moyens proportionnés. Nous appelons les deux parties à faire preuve de retenue et à participer de manière constructive aux efforts visant à briser le cercle vicieux de la violence à Gaza et dans les environs.

L'intensification récente de la violence est la porte ouverte à un mécontentement croissant parmi les citoyens, permettant à l'extrémisme de se développer. Elle s'ajoute également à la situation humanitaire extrêmement difficile sur le terrain, principalement à Gaza, où les besoins fondamentaux ne sont toujours pas satisfaits et où de nombreuses personnes n'ont pas accès aux services de base, y compris aux soins de santé. Cette situation pourrait facilement conduire à une escalade des tensions sociales qui pourrait déstabiliser encore davantage la région. Selon nous, la situation actuelle, qui prive les habitants de Gaza d'espoir et de perspectives réelles, crée un environnement propice à des discours incendiaires qui pourraient à nouveau déboucher sur la violence et l'extrémisme, en particulier chez les jeunes.

À propos des générations futures, je voudrais souligner les graves difficultés financières auxquelles l'UNRWA est confronté. L'UNRWA œuvre depuis

près de 70 ans pour garantir l'accès à une éducation de qualité, qui est un droit fondamental pour aider chaque enfant à réaliser pleinement son potentiel. Dans ce contexte, la crise financière sans précédent de 2018 a contraint l'Office à prendre des mesures très difficiles, avec parfois des conséquences humaines tragiques pour les membres de son personnel.

Comme l'ont déjà dit de nombreuses personnes dans cette salle, les services éducatifs et humanitaires, notamment les soins médicaux, fournis par l'UNRWA sont essentiels pour les jeunes Palestiniens et leurs enseignants, ainsi que pour le personnel de l'Office. L'UNRWA gère un des plus grands systèmes scolaires du Moyen-Orient, avec près d'un demi-million d'enfants scolarisés dans plus de 700 écoles. L'éducation demeure la clef du développement humain durable, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer l'Office dans les efforts qu'il déploie dans ce domaine, compte tenu en particulier du fait que l'UNRWA est trop souvent la seule entité à offrir une perspective positive à la population.

À cet égard, je me félicite de la mobilisation extraordinaire des donateurs, des pays hôtes et des autres partenaires, ainsi que de l'appui du Secrétaire général et de nombreux autres dirigeants, ministres et hauts fonctionnaires du monde entier, qui ont permis de garantir un financement supplémentaire pour le budget de l'UNRWA en 2018. Il est essentiel de poursuivre ces efforts cette année encore, car l'UNRWA demeure un facteur clef pour la stabilité et la sécurité dans la région.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est un plaisir de vous voir au Conseil, Madame la Présidente. Nous remercions le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov, et le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Pierre Krähenbühl, de leurs exposés très instructifs.

Dans exactement deux semaines, le 4 juin, cela fera 52 ans qu'Israël occupe les territoires palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette date représente un jalon important dans le conflit au Moyen-Orient et a une signification symbolique extrêmement forte pour les Israéliens et les Palestiniens, ainsi que pour les Arabes en général. Par exemple, pour les Syriens, elle marque la perte du Golan qui, malgré tout, reste un territoire syrien occupé. Malheureusement, ce jour

n'allait pas être la dernière date tragique dans le calendrier du Moyen-Orient. D'autres ont suivi.

En raison de diverses causes internes et d'une ingérence extérieure éhontée dans la région, plusieurs autres foyers de crise sont apparus, en particulier au Yémen, en Libye, en Syrie et en Iraq. Bien que la situation en République d'Iraq revienne progressivement à la normale, et que la majeure partie du territoire de la République arabe syrienne ait été stabilisée, le règlement des conflits au Yémen et en Libye exigera encore beaucoup d'efforts de la part de la communauté internationale.

Récemment, de nouvelles tensions sont apparues autour de la question de l'Iran. Cette escalade artificielle des tensions pourrait avoir les conséquences les plus négatives pour l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient, et même au-delà. Il faut d'urgence désamorcer la situation et rechercher des solutions négociées aux désaccords existants. La confrontation doit céder la place au dialogue. Nous rappelons le mandat du Secrétaire général à cet égard, conformément à la résolution 598 (1987).

Il faut être conscients de l'interdépendance de tout ce qui se passe dans la région. Ce n'est pas surprenant, puisque la région partage la même histoire de développement ainsi qu'un espace civilisationnel commun. Encourager et renforcer des relations étroites, amicales et mutuellement bénéfiques entre les États de la région contribuerait à améliorer la situation régionale globale. Dans la même logique, régler un conflit aurait des répercussions positives sur les processus de réconciliation dans d'autres foyers de crise.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut redoubler d'efforts sur le volet palestinien-israélien du processus de paix au Moyen-Orient. Une solution juste au problème palestinien est essentielle pour améliorer la situation dans l'ensemble de la région. À l'inverse la persistance du conflit entre Israël et les Palestiniens ne fera que continuer d'empoisonner le climat international, de nuire aux efforts visant à régler les autres crises régionales et d'alimenter le terrorisme.

En même temps, il ne s'agit pas de réinventer la roue. Il existe des paramètres convenus et internationalement reconnus, notamment les résolutions du Conseil de sécurité, le mandat de la Conférence de Madrid – y compris le principe de l'échange de territoires contre la paix – et l'Initiative de paix arabe. Certains diront peut-être que cette base n'a pas réglé la question palestinienne et n'est donc pas pertinente. Mais le problème, ce

n'est pas la base, car ses ultimes détails doivent de toute façon faire l'objet de discussions entre les Palestiniens et les Israéliens dans le cadre de négociations directes. Le problème réside dans les facteurs qui empêchent la reprise du processus de négociation. Ces facteurs peuvent être éliminés par la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport de 2016 du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Tout d'abord, il faut mettre fin aux activités de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à la politique de démolition des biens palestiniens. Les Palestiniens et les Israéliens doivent s'abstenir de tout discours agressif et provocateur et éviter la violence. Nous devons faire cesser ensemble les attentats terroristes. Il reste aussi nécessaire de rétablir l'unité des Palestiniens. Il faut aider les Palestiniens et les Israéliens à prendre les premières mesures pour mettre en œuvre ces recommandations. Cela ouvrirait alors la voie à un règlement global, juste et durable du conflit entre Palestiniens et Israéliens. Cela doit mener à la fin de l'occupation israélienne des terres arabes qui a commencé en 1967 et à la création d'un État de Palestine indépendant, viable et d'un seul tenant, vivant côte à côte et dans la paix avec Israël dans des frontières sûres et reconnues, avec Jérusalem-Est pour capitale et, bien entendu, Jérusalem-Ouest comme capitale de l'État d'Israël.

Nous ne voyons pas d'autre solution que la formule des deux États. C'est, à notre sens, la seule façon réaliste de mettre fin à l'affrontement israélo-palestinien et de répondre aux revendications mutuelles. Les autres concepts sont simplement trompeurs et ne font que rendre difficile la reprise du processus politique. Nous ne croyons pas que les Palestiniens vont renoncer à leurs aspirations légitimes à un État, quoi qu'on leur promette en échange. Imposer aux parties une solution toute faite ne donnera pas de résultat. Notre avis est qu'il est aujourd'hui devenu essentiel, plus que jamais, d'agir concrètement pour aider à faire sortir le processus de paix de la dangereuse impasse dans laquelle il se trouve. La Russie continuera de s'efforcer, au niveau bilatéral et dans d'autres formats, de susciter une reprise du dialogue direct entre les Palestiniens et les Israéliens. Notre proposition d'organiser une réunion entre Mahmoud Abbas et Benjamin Netanyahu à Moscou est toujours valable.

Tant que la question palestinienne restera non réglée, il faudra, selon nous, continuer à fournir un appui, y compris une assistance financière, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés

de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Les activités de l'Office ont une dimension humanitaire mais aussi politique, en tant qu'elles ont un effet stabilisateur sur la situation dans les territoires palestiniens et dans les pays du Moyen-Orient. Nous avons versé notre toute dernière contribution financière au budget de l'Office pour 2019 il y a quelques jours seulement.

Israël et la Palestine ont une signification religieuse majeure pour des centaines de milliers de fidèles des religions monothéistes. L'instauration le plus tôt possible d'une paix durable dans ces terres est dans l'intérêt de tous les chrétiens, musulmans et juifs. Cependant, la déstabilisation de la situation dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a affecté très durement les chrétiens et d'autres minorités religieuses et ethniques dans la région. Les extrémistes exploitent les facteurs ethniques et religieux pour fomenter la discorde et élargir leurs rangs. Il importe d'agir immédiatement en vue de diffuser une culture de la paix entre les groupes religieux et ethniques, ce qui aiderait à prévenir de nouvelles convulsions fondées sur l'appartenance ethnique ou la religion. L'expérience de la Russie en matière de coexistence entre ethnies et religions est unique. C'est pourquoi nous appuyons la proposition de l'Union interparlementaire d'organiser, de concert avec l'ONU, une conférence mondiale sur le dialogue interconfessionnel et interethnique à laquelle prendraient part des chefs d'État et de gouvernement, des parlementaires et des représentants des religions du monde. Nous sommes prêts à accueillir cette conférence en Russie en 2022.

Nous appelons à l'intensification des travaux conjoints sur l'ensemble du Moyen-Orient, notamment au Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que l'envoi de missions dans les zones de conflit peut renforcer l'unité du Conseil. La Russie est prête à travailler sur ces aspects et sur d'autres avec les partenaires intéressés, de manière ouverte et impartiale, sans menaces ni pressions négatives.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : C'est un plaisir, Madame la Présidente, de vous voir à nouveau parmi nous pour présider le Conseil. Nous remercions M. Mladenov et M. Krähenbühl de leur mises à jour aujourd'hui, et nous saluons leur dévouement et le travail essentiel qu'ils effectuent. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Greenblatt.

De nouveau, s'agissant de cette question, il n'y a que des accusations et des contraccusations, mais pas

de solutions. Nous réaffirmons notre condamnation la plus ferme des attaques lancées au début du mois à l'aide de roquettes tirées depuis Gaza vers Israël et des actions menées en représaille, qui ont causé des pertes tragiques de vies tant israéliennes que palestiniennes et provoqué une fois encore une dangereuse escalade des tensions, nous éloignant ainsi du récent accord conclu entre les parties. Nous saluons les efforts de médiation et de coopération que déploient des pays comme l'Égypte pour apaiser rapidement les tensions et éviter un plus grande nombre de pertes en vies humaines, et des organismes du système des Nations Unies comme l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui, grâce à des initiatives de développement humain et d'assistance humanitaire, atténuent les souffrances des habitants de Gaza, lesquels continuent de pâtir d'une crise humanitaire et sécuritaire grave. C'est pourquoi nous demandons que les pays amis continuent d'appuyer ces activités et ces initiatives.

Nous continuons d'espérer que la récente formation d'un Gouvernement palestinien et le début d'une nouvelle étape pour le Gouvernement israélien susciteront de nouveaux comportements favorisant la quête d'un règlement définitif du conflit et l'instauration de la paix tant souhaitée. Nous assistons à des tensions toujours croissantes entre les parties, à une violence généralisée – ce sont les civils, notamment les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés –, à des provocations sous différentes formes, au recours à une rhétorique incendiaire, à l'absence de réconciliation interne, ainsi qu'à des violations et des mesures contraires au bon ordre international.

Nous considérons importantes les discussions tenues lors de notre précédente séance, à la fin du mois d'avril (voir S/PV.8517), sur la dimension environnementale du processus de paix et la situation précaire qui règne à Gaza et en Cisjordanie, du fait de la pénurie d'eau aiguë et de son impact sur le développement économique et social de la région, qui accroît la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire. C'est pourquoi il nous faut reconnaître le caractère transfrontalier de l'eau en tant qu'élément pertinent des négociations de paix. Nous sommes préoccupés aussi par la difficile situation financière du Gouvernement palestinien, qui s'est aggravée avec la retenue volontaire des recettes fiscales et la diminution de l'aide internationale, causant des pertes substantielles de ses revenus et amenant les dirigeants à prendre des mesures d'austérité, avec tout ce que cela

comporte en matière de retombées négatives sur l'économie et la société.

Nous continuons d'observer avec regret la poursuite de l'expansion des colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, avec la construction avancée ou approuvée de milliers de logements et les appels d'offres lancés pour la construction d'autres, ainsi qu'avec des mesures visant à légaliser bon nombre d'enclaves et logements, le tout sous la menace d'une éventuelle annexion. De même, nous condamnons fermement tout acte de violence et toute intimidation contre la population civile, notamment contre les femmes et les enfants, ainsi que le recours excessif à la force, et nous réitérons notre condamnation des tirs aveugles de roquettes, de mortiers et d'engins incendiaires.

Enfin, nous appelons au renforcement du consensus international concernant ce conflit, sur la base du règlement pacifique des conflits, du droit international et du multilatéralisme – reconnaissant le rôle important de médiation joué par l'ONU, les accords précédemment conclus sur la base de la solution des deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte et dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

M^{me} Mogashoa (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais, Madame la Présidente, vous souhaiter la bienvenue au Conseil. Nous sommes ravis de vous voir présider nos délibérations aujourd'hui. Je voudrais avant toute chose remercier M. Mladenov de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, en particulier la question palestinienne, et M. Pierre Krähenbühl, de son exposé sur l'état actuel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

La situation humanitaire et sécuritaire partout dans le territoire palestinien occupé continue d'être une source de vive préoccupation pour ma délégation. L'escalade de la violence à Gaza n'a fait qu'aggraver la situation humanitaire déjà lamentable qui perdure depuis des années. Nul ne peut nier que la grave situation à Gaza est le résultat direct du blocus illégal imposé par Israël et de l'occupation de la zone. Ceci a réduit à néant toute perspective de développement économique et social normal pour les 2 millions de Palestiniens coincés dans ce qui été qualifiée de prison à ciel ouvert. À cet égard, l'Afrique du Sud réitère son appel à la levée complète du blocus illégal imposé par Israël, qui continue de causer au peuple palestinien d'indicibles souffrances sur les plans humanitaire, social et économique.

Nous voudrions saluer les efforts que toutes les parties, en particulier l'Égypte et l'ONU, ont déployés au début de ce mois, par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur spécial, pour négocier un accord de cessez-le-feu à Gaza. Ma délégation réaffirme que la violence sous toutes ses formes et de toute origine est inacceptable, et elle appelle toutes les parties à respecter leurs engagements au titre de l'accord de cessez-le-feu afin de prévenir une nouvelle escalade de la violence à Gaza.

Les effets cumulés des mesures unilatérales ont eu un impact destructeur sur la vie de tous les habitants du Territoire palestinien occupé et ont compromis un peu plus les chances de voir se concrétiser les aspirations de longue date à une paix fondée sur les critères établis au Moyen-Orient.

Une de ces mesures clefs est la poursuite des activités illégales de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, en violation directe d'une résolution du Conseil. La résolution 2334 (2016) stipule clairement que la création de colonies de peuplement dans un territoire occupé n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international. La paralysie flagrante dans le traitement des violations systématiques nuit à la crédibilité du Conseil. Ma délégation réitère une fois de plus son appel en faveur de l'application intégrale de toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2334 (2016).

Comme vient de le dire le Commissaire général de l'UNRWA, chargé par l'ONU d'aider les réfugiés palestiniens dans la région, l'Office éprouve d'énormes difficultés à s'acquitter de son mandat en raison d'un manque de financement. Cela a également un impact négatif sur la qualité de vie des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé.

En conclusion, il faut affirmer sans équivoque qu'aucun plan de paix proposé ne doit pas permettre la création d'un État palestinien dépourvu de souveraineté, de contiguïté territoriale et de viabilité économique. Cela saperait gravement les efforts antérieurs pour rétablir la paix, précipiterait l'abandon de la solution des deux États et porterait un coup fatal à la cause d'une paix durable, tant pour les Palestiniens que pour les Israéliens.

Comme de nombreux membres du Conseil l'ont déclaré aujourd'hui et à de nombreuses autres occasions, la seule solution crédible à la situation au Moyen-Orient est la solution des deux États, à l'intérieur des frontières

de 1967, et avec Jérusalem-Est comme capitale d'un État palestinien indépendant. Tout doit être mis en œuvre pour amener toutes les parties à la table des négociations afin de leur permettre de trouver une solution pacifique à long terme. Le Conseil doit jouer son rôle pour appuyer les parties dans cette entreprise et ne doit tolérer aucune violation de ses résolutions.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : De prime abord, je voudrais, au nom de ma délégation, vous souhaiter la bienvenue, Madame la Présidente, et saluer votre participation à cette séance. Ma délégation félicite M. Nickolay Mladenov et M. Pierre Krähenbühl, respectivement Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour leurs exposés circonstanciés sur les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

La Côte d'Ivoire exprime sa préoccupation face à l'impasse du processus de paix israélo-palestinien, dont les conséquences se traduisent par des flambées de violences épisodiques et une situation humanitaire désastreuse à Gaza et en Cisjordanie. Mon pays note avec regret les récentes violences survenues dans la bande de Gaza, ainsi que dans les villes frontalières, qui ont causé la mort de 27 personnes et fait plusieurs blessés, parmi lesquels de nombreux civils. Il voudrait saisir cette occasion pour réitérer son appel aux parties prenantes à la retenue et à la reprise du dialogue. Il invite les protagonistes à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de compromettre les actions de médiation de la communauté internationale.

La Côte d'Ivoire tient à rappeler son attachement aussi bien à la sécurité de l'État d'Israël qu'au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination. Elle réaffirme également son ferme soutien à la solution des deux États, coexistant pacifiquement dans les limites des frontières d'avant 1967.

La situation sécuritaire et humanitaire actuelle reste étroitement liée à un règlement politique de la crise. Aussi la Côte d'Ivoire encourage-t-elle les belligérants à poursuivre les pourparlers de paix, et invite-t-elle le Conseil à appuyer l'ensemble des initiatives de médiation en faveur d'une réconciliation entre le Fatah et le Hamas, afin de permettre à l'Autorité palestinienne de retrouver toutes ses prérogatives sur le territoire palestinien.

Le Conseil est interpellé sur les fragilités structurelles qui affectent les territoires palestiniens, notamment un taux de chômage estimé à 53 % et une baisse drastique de l'offre en matière de logements décents, d'infrastructures scolaires et hospitalières, ainsi que les pénuries incessantes de services sociaux de base, tels que l'eau potable et l'électricité.

Au regard de la situation humanitaire actuelle dans les territoires palestiniens, la Côte d'Ivoire réitère son appel à la convergence de vues du Conseil, et l'encourage à œuvrer à la mobilisation de l'assistance nécessaire à la couverture des besoins essentiels des populations affectées. Ma délégation exhorte également les pourvoyeurs d'aide humanitaire à poursuivre leur soutien à l'UNRWA, dont le rôle est déterminant dans l'assistance aux populations en détresse.

Mon pays voudrait rappeler que le processus de paix demeure le cadre approprié pour rechercher des solutions mutuellement acceptables au différend israélo-palestinien. Il exhorte à cet égard les parties concernées au respect de leurs engagements, en vue de faciliter la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de créer les conditions propices à l'application des accords de paix, notamment les Accords d'Oslo.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère son soutien aux efforts inlassables de M. Nickolay Mladenov, et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa mission.

Elle reste convaincue qu'il ne saurait y avoir de solution militaire aux différentes crises qui agitent le Moyen-Orient, notamment la Palestine. Mon pays réaffirme, par conséquent, que seuls des pourparlers inclusifs permettront l'avènement de la paix et de la stabilité dans une région dont les populations aspirent légitimement à la prospérité et au bonheur.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance, et nous nous félicitons de votre présence parmi nous, ce matin, pour présider le Conseil. Nous remercions M. Nickolay Mladenov et M. Pierre Krähenbühl de leurs exposés détaillés.

Le Pérou observe, avec une profonde préoccupation, la détérioration progressive des conditions politiques et humanitaires qui sous-tendent la question de Palestine. Mettre fin à cette grave situation est une entreprise majeure qui requiert un sentiment d'urgence. Le Conseil doit considérer le risque d'une escalade de la

situation au Moyen-Orient comme une sérieuse menace au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

C'est dans cette perspective que nous encourageons les autorités des deux parties à mettre de côté les discours de haine, l'antisémitisme et la discrimination sous toutes ses formes. Dans toute société, la diversité ethnique, culturelle et religieuse doit être perçue comme une richesse, et jamais comme une menace.

À cet égard, nous rappelons l'obligation d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité. Nous estimons plus particulièrement, qu'il est urgent de mettre un terme aux activités de peuplement de plus en plus soutenues, aux destructions de maisons et aux expulsions dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Nous rappelons que ces pratiques sont résolument contraires au droit international et aux résolutions spécifiques du Conseil, comme la résolution 2334 (2016), et qu'elles entravent les possibilités de parvenir à une solution des deux États.

Le Pérou condamne avec énergie les tirs de roquettes et d'engins incendiaires, qui mettent en péril la vie d'innocents et causent des dégâts matériels, ainsi que toute activité terroriste menée par le Hamas et le Jihad islamique. De même, nous soulignons que, lors de ses ripostes, Israël a l'obligation de respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire, tels que la proportionnalité dans le recours à la force et la précaution quant à ses effets.

En outre, nous insistons sur l'urgente nécessité de répondre aux besoins essentiels de la population de Gaza, d'autant plus que la pauvreté et la marginalisation constituent un terreau fertile pour ceux qui promeuvent la violence et le terrorisme. À cette fin, nous estimons qu'il est fondamental de continuer de mobiliser l'appui de la communauté internationale pour faire face à la situation financière toujours complexe de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, de sorte que sa mission cruciale d'assistance ne soit pas interrompue, ce qui donnerait de nouveaux arguments à ceux qui prônent la radicalisation.

Nous considérons qu'il est tout aussi indispensable de redoubler d'efforts pour faire progresser le processus de réconciliation entre Palestiniens, car cela améliorerait la situation humanitaire et créerait une dynamique propice à la reprise du dialogue avec Israël.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre plein appui à M. Mladenov dans le cadre des efforts

intensifs qu'il déploie pour prévenir une nouvelle escalade et favoriser un climat d'entente entre les parties, en vue de parvenir à la seule solution viable, celle de deux États vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et mutuellement reconnues.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je remercie le Coordonnateur spécial Nickolay Mladenov, ainsi que le Commissaire général Pierre Krähenbühl pour leurs exposés éclairants.

La récente escalade de violence à Gaza s'est avérée une des plus intenses de ces dernières années, amenant les deux parties à la limite d'un nouveau conflit. Une telle escalade s'accompagne d'un énorme coût humain et compromet toute perspective de paix. Nous condamnons fermement les tirs de roquettes vers le territoire israélien et réaffirmons notre soutien aux efforts de médiation entrepris par les Nations Unies et l'Égypte pour réduire les tensions. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et rappelons les impératifs que sont la protection des civils et le respect du droit international humanitaire, y compris de ses principes de proportionnalité et de distinction.

La situation humanitaire et socio-économique à Gaza continue de nous préoccuper. Un accès libre aux acteurs humanitaires et un accès inconditionnel aux soins médicaux sont indispensables. Nous tenons à cet égard à saluer le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dont nous soutenons pleinement le mandat et l'action. Malgré une situation financière précaire et un environnement de travail difficile, l'UNRWA effectue un travail remarquable, entre autres grâce aux efforts inlassables et au professionnalisme de son personnel. Les efforts de l'UNRWA dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection – pour n'en mentionner que quelques-uns – permettent aux réfugiés palestiniens d'exercer leurs droits humains et de voir leur dignité respectée. Et honnêtement, je ne pense pas que fermer des écoles à Gaza soit la meilleure manière de lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

La résolution de la crise à Gaza implique un changement fondamental qui comprenne notamment la levée du blocus et l'ouverture complète des points de passage, tout en tenant compte des préoccupations légitimes d'Israël quant à sa sécurité. Une solution politique de la crise exige également le retour de ce territoire sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Nous appelons donc l'ensemble des parties à s'investir dans les pourparlers

de réconciliation inter-palestinienne de façon constructive. L'unité est dans l'intérêt du peuple palestinien ainsi que de la paix dans la région.

En avril de cette année – en un seul mois –, 63 maisons et autres structures ont été démolies à Jérusalem-Est, ce qui témoigne des pressions toujours croissantes exercées sur la population palestinienne de Jérusalem-Est. Ces démolitions et les déplacements de personnes qui en sont le corollaire font partie intégrante d'une politique de colonisation illégale au regard du droit international, qui constitue un obstacle sérieux à une paix juste et durable. C'est avec la plus grande fermeté que la Belgique condamne la politique de colonisation et ses mesures connexes et exige le respect de la résolution 2334 (2016). La politique de colonisation sape la viabilité d'une solution des deux États, vivant côte à côte, en paix et à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. C'est pourquoi toute initiative crédible pour relancer un processus de paix doit s'accompagner de mesures visant à arrêter la colonisation, à inverser la tendance actuelle et permettre aux Palestiniens d'accéder pleinement et librement à leurs ressources et à leurs droits.

Il est urgent de combler le fossé entre les parties. Ceci n'est possible qu'en respectant le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil. Il n'existe pas d'autre solution qu'une solution négociée fondée sur la coexistence de deux États, avec la ville de Jérusalem comme future capitale de ceux-ci, conformément aux paramètres internationalement agréés. Ces paramètres doivent être le fondement de tout plan de paix global, juste et durable, qui réponde à la fois aux préoccupations d'Israël quant à sa sécurité et aux aspirations légitimes des Palestiniens à un État souverain, démocratique et viable. Le Conseil a un rôle clef à jouer en contribuant à la création d'un climat propice au dialogue, en veillant au respect de ses précédentes résolutions et du droit international. C'est dans cet esprit que nous continuerons à nous opposer à toute initiative unilatérale qui irait à l'encontre de ces valeurs et principes.

M. Ndong Mangué (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ce mois-ci, la violence s'est intensifiée à la suite des actions des milices du Hamas et de l'armée israélienne, faisant de nombreux morts et blessés et causant des dégâts matériels considérables. Ceci confirme que Gaza est le point chaud du conflit israélo-palestinien. La Guinée équatoriale condamne fermement ces actions et exprime ses condoléances aux familles endeuillées.

Nous saluons une fois de plus la présence parmi nous de S. E. la Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie. Par ailleurs, nous félicitons votre délégation, Madame la Présidente, pour la compétence avec laquelle elle dirige nos travaux depuis le début de la présidence de votre pays.

Nous remercions l'équipe dirigée par M. Nikolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de l'exposé détaillé qu'il vient de nous présenter. Nous remercions également M. Pierre Krähenbühl de sa contribution précieuse.

Pour en revenir à notre réunion mensuelle sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, la République de Guinée équatoriale voudrait exprimer ses préoccupations concernant les affrontements constants qui caractérisent le conflit israélo-palestinien, qui dure depuis longtemps. Nous estimons que l'escalade de la violence ne fait que durcir la position hostile des parties, ce qui a des répercussions très négatives sur le développement socio-économique de la population palestinienne, crée un sentiment d'insécurité pour les deux peuples et conduit au rejet d'accords conclus depuis des décennies sur certaines questions.

La situation difficile que vivent les enfants, les femmes et tous les habitants de Gaza depuis 10 ans atteste clairement des conséquences négatives des tensions entre les parties sur la population palestinienne. Selon des rapports fiables et récents, plus de la moitié de la population en âge de travailler est au chômage et ses perspectives d'emploi restent faibles. L'approvisionnement régulier en électricité et en eau potable n'a pas encore été rétabli, les soins hospitaliers sont insuffisants et les établissements scolaires ont été endommagés.

Cette situation qui perdure à Gaza nuit à la capacité d'intervention de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui connaît actuellement des difficultés financières. Nous voudrions exprimer notre gratitude à l'UNRWA qui continue, malgré sa situation, à répondre aux besoins de tous ceux qui bénéficient de sa couverture humanitaire. À cet égard, nous appelons de nouveau la communauté internationale à continuer de verser des contributions volontaires à l'UNRWA, qui joue un rôle très important pour les réfugiés palestiniens de Gaza et d'autres régions du Moyen-Orient.

Nous devons garder à l'esprit que la violence est la cause des souffrances des habitants de Gaza. Aussi notre délégation exhorte-t-elle le Hamas et ses milices à

s'abstenir de tout acte de provocation contre Israël. De même, nous appelons l'armée israélienne à faire preuve de retenue dans ses ripostes et à éviter autant que faire se peut à causer des souffrances à la population civile, qui est innocente face à cette situation. Toutefois, un règlement politique est essentiel si l'on veut que le blocus de Gaza soit levé, ce qui exige une réconciliation entre les factions palestiniennes.

Maintenant que nous avons perdu la précieuse contribution de la Présence internationale temporaire à Hébron, qui, pendant plus de deux décennies, s'est employée à prévenir les conflits et à protéger les Palestiniens y vivant, nous sommes préoccupés par la coexistence future des Israéliens et des Palestiniens dans cette ville. À cet égard, nous espérons que le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne veilleront à empêcher tout acte de provocation inutile de la part des parties. S'agissant de la situation à Hébron, nous voudrions souligner que les problèmes de coexistence qui se posent dans les différents territoires palestiniens occupés où cohabitent des colons israéliens et des Palestiniens doivent être traités en tenant compte du fait que des erreurs peuvent être commises par les deux parties, puisque, comme on le sait, l'erreur est humaine. Dans ce contexte, les forces d'occupation israéliennes doivent agir équitablement et sans parti pris vis-à-vis de l'origine des personnes concernées.

Enfin, la position de la Guinée équatoriale sur le conflit israélo-palestinien a toujours été sans équivoque et se fonde sur les instruments internationaux en vigueur. Par conséquent, tout comme nous défendons le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité, nous appuyons également le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et celui de la Palestine d'exister en tant qu'État libre et indépendant. Telle est également la position de l'Union africaine, dont il nous faut respecter la décision. En définitive, la Guinée équatoriale appuie pleinement la solution des deux États, deux États coexistant dans des conditions de paix et de sécurité et en harmonie avec les autres États de la région.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à New York, Votre Excellence Madame la Ministre des affaires étrangères, et vous remercier de présider la présente séance. Je remercie également de leurs exposés M. Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M. Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de

travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

La Chine suit de près les tensions qui ont récemment éclaté dans la bande de Gaza et à Jérusalem. Nous exprimons notre profonde préoccupation et notre tristesse devant les pertes en vies humaines résultant de ces affrontements. Nous nous félicitons de l'accord de cessez-le-feu conclu récemment et félicitons l'ONU, l'Égypte et d'autres de leurs bons offices. La sauvegarde des droits et des intérêts légitimes du peuple palestinien incombe collectivement à la communauté internationale, et dans ce contexte, je voudrais souligner ce qui suit.

Premièrement, nous devons respecter le principe de la solution des deux États à l'heure de rechercher une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien. La communauté internationale doit fonder ses efforts sur l'Initiative de paix arabe, le principe de la terre contre la paix et les résolutions pertinentes du Conseil en vue de faciliter le règlement de la question de Palestine et, à terme, d'établir un État palestinien pleinement souverain, sur la base des frontières de 1967 et ayant Jérusalem-Est comme capitale. Toute nouvelle initiative doit être conforme à ces normes internationales fondamentales. C'est la seule façon de garantir une solution équitable et durable qui soit largement acceptée par la communauté internationale.

Deuxièmement, il est nécessaire de véritablement appliquer la résolution 2334 (2016). La partie concernée doit cesser immédiatement toutes les activités de colonisation dans les territoires occupés, la démolition des maisons palestiniennes et la destruction des biens palestiniens, et prendre des mesures afin de prévenir la violence contre les civils. Il est impératif de mettre immédiatement un terme à toutes les mesures législatives ou unilatérales qui ont pour objectif de légitimer les colonies de peuplement. Il faut également prendre des mesures concrètes pour en inverser les effets.

Troisièmement, l'unité doit être préservée afin de relancer les pourparlers de paix israélo-palestiniens le plus rapidement possible. Il est essentiel de s'abstenir de toute mesure susceptible d'aggraver la situation ou de miner la confiance. Il y a lieu également de créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue. Les parties qui ont une forte influence au Moyen-Orient doivent jouer un rôle constructif et s'abstenir de toute action unilatérale susceptible d'exacerber les tensions dans la région. Il faut, en outre, activement promouvoir la réconciliation intrapalestinienne.

Ces dernières années, les questions les plus brûlantes du Moyen-Orient ont entraîné de nombreuses crises humanitaires. L'UNRWA a poursuivi ses efforts de secours humanitaire et obtenu des résultats positifs dans des conditions extrêmement difficiles. Nous avons noté qu'il a travaillé d'arrache-pied pour améliorer la situation humanitaire des réfugiés palestiniens, protéger leurs droits, alléger le fardeau qui pèse sur les pays qui les accueillent, promouvoir activement la paix et la stabilité régionales et prévenir la propagation des idéologies terroristes et extrémistes dans les camps de réfugiés. La Chine applaudit ces efforts. Nous appelons la communauté internationale à accroître son appui à l'UNRWA. Nous espérons que la conférence des donateurs qui se tiendra en juin sera un succès. L'année dernière, la Chine a considérablement augmenté sa contribution annuelle à l'UNRWA et continuera d'y contribuer financièrement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie.

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés M. Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M. Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

En janvier, j'ai fait une déclaration dans la salle devant le Conseil sur ce même point de l'ordre du jour (voir S/PV.8449). J'ai souligné, entre autres choses, que la question palestinienne définissait la crédibilité même du Conseil. Hélas, il n'y a eu aucune amélioration depuis et la situation s'est même détériorée. Ce mois, nous avons assisté à une nouvelle vague de violence à Gaza qui a fait au moins 29 victimes des deux côtés. Je salue le rôle que le Secrétaire général et l'Égypte ont joué pour désamorcer la situation. Toutefois, nous sommes préoccupés par la construction des colonies illégales qui se poursuit en Cisjordanie, créant une annexion de facto. C'est pourquoi l'Indonésie et le Koweït, de concert avec l'Afrique du Sud, ont organisé il y a deux semaines une réunion selon la formule Arria sur cette question. Nous avons été témoins de la fermeture de la Présence internationale temporaire à Hébron et d'une réduction croissante des ressources et moyens consacrés à l'aide humanitaire. Il est urgent que toutes les parties retrouvent la volonté politique d'œuvrer en faveur d'un plan de paix crédible et d'améliorer la situation humanitaire sur le terrain. À

cet égard, je voudrais soulever un certain nombre de points essentiels.

Le premier concerne la protection des civils palestiniens. Je voudrais rappeler le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante publié en février (A/HRC/40/74). Le rapport décrit en détail le recours à la violence extrême par la Puissance occupante, y compris à l'égard des journalistes, du personnel médical et des personnes handicapées. Cette pratique est de toute évidence contraire aux principes fondamentaux des droits de l'homme et conforte notre conviction selon laquelle nous n'avons d'autre choix que de fournir une protection internationale aux civils palestiniens.

Deuxièmement, nous devons remédier aux conditions humanitaires. Il est crucial d'améliorer la situation socioéconomique. Outre le fait qu'il s'agit d'une question de droits fondamentaux, cela préviendrait également une violence inutile.

L'UNRWA est confronté à une nouvelle année de crise. Nous saluons l'action de son personnel, qui joue un rôle déterminant malgré la situation difficile dans laquelle se trouve l'Office sur les plans financier et de la sécurité. Nous remercions également celles et ceux qui ont augmenté leurs contributions pour appuyer les programmes de l'Office. Qu'ils soient assurés que l'Indonésie est pleinement déterminée à leur emboîter le pas.

Troisièmement, le processus de paix doit reprendre. Le cycle de la violence doit prendre fin. Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue et être disposées à engager un dialogue constructif. Il est urgent de lancer un processus crédible qui permette à toutes les parties concernées d'être sur un pied d'égalité pour œuvrer à un plan de paix acceptable. Une nouvelle perspective ne doit pas signifier l'abandon des paramètres convenus au niveau international sur la question. Pour l'Indonésie, il n'y a pas d'autre option qu'une solution prévoyant deux États.

Enfin, le monde a eu largement le temps de se rendre compte que les conflits prolongés au Moyen-Orient ont de graves répercussions sur la paix et la stabilité dans de nombreuses autres régions du monde. Il s'agit en effet d'une question qui a des conséquences mondiales. Le Conseil de sécurité doit donc faire de réels progrès sur cette question, en particulier sur la question palestinienne, qui est la plus ancienne des questions inscrites à son ordre du jour.

Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue et continuer d'œuvrer de bonne foi pour promouvoir le processus de paix en défendant les principes du multilatéralisme par le dialogue et la négociation, afin que nous puissions atteindre notre objectif commun, à savoir une paix véritable et durable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole à l'observatrice de l'État observateur de Palestine.

M^{me} Abdelhady-Nasser (Palestine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence indonésienne d'avoir convoqué cette importante séance du Conseil de sécurité. Je vous remercie tout particulièrement, Madame la Ministre Marsudi, de votre présidence. Je remercie également le Coordonnateur spécial Nickolay Mladenov et M. Pierre Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de leurs exposés détaillés et de leurs évaluations objectives de la situation actuelle sous tous ses aspects.

Nous remercions une fois de plus le Coordonnateur spécial des efforts qu'il a déployés, en coopération avec l'Égypte, pour désamorcer le récent cycle de violence, qui a entraîné de nouvelles pertes en vies humaines parmi les civils, des destructions et des déplacements. Nous soulignons une fois de plus qu'il est urgent de protéger le peuple palestinien et de lever le blocus israélien de la bande de Gaza, qui continue de soumettre une population déjà traumatisée à des conditions humanitaires dramatiques et à des besoins croissants.

Par ailleurs, nous exprimons une nouvelle fois notre gratitude au Commissaire général et à l'ensemble du personnel de l'UNRWA pour le courage dont ils font preuve dans l'exécution du mandat de l'Office, malgré les circonstances très difficiles sur le terrain et les crises financières récurrentes. Grâce à l'appui généreux de la communauté internationale, l'Office continue d'apporter une aide vitale et salvatrice aux réfugiés de Palestine dans tous les domaines d'activité – en assurant leur éducation et leur subsistance, en maintenant la stabilité et en donnant de l'espoir là où, autrement, il n'y en aurait pas. Nous sommes reconnaissants à tous les organismes des Nations Unies qui apportent leur appui au peuple palestinien, sachant que l'UNRWA reste en première ligne s'agissant d'assumer cette responsabilité en attendant qu'une solution juste soit

apportée au sort tragique des réfugiés, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale.

Nous rejetons catégoriquement les attaques contre l'UNRWA et ses programmes, qui sont reconnus dans le monde entier comme fournissant une aide humanitaire et une aide au développement exemplaires. Les tentatives visant à présenter l'Office comme une partie du problème, alors qu'il mène une action extraordinaire pour améliorer le sort de millions de personnes et contribuer à la stabilité régionale, sont cyniques, injustes et rejetées – par nous, mais aussi par la grande majorité des États qui continuent d'appuyer fermement le mandat de l'UNRWA, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Nous demandons instamment que l'Office continue d'être appuyé et qu'une solidarité soit témoignée aux réfugiés.

Le peuple palestinien vient de marquer solennellement les 71 années qui se sont écoulées depuis la Nakba de 1948, en déplorant la tragédie du déracinement violent et de la dépossession de notre peuple de sa patrie ainsi que du nettoyage ethnique dont il a été victime il y a sept décennies, et en déplorant la Nakba que le peuple continue d'endurer alors que ses droits continuent d'être violés de façon flagrante et systématique.

En l'absence de justice, les Palestiniens restent privés de leurs droits au retour et à l'autodétermination, restent dépossédés de leurs foyers et forcés de quitter leurs terres, et restent marginalisés et soumis à toutes formes d'humiliation et de privation par une occupation israélienne illégale qui ne connaît aucune limite et qui affiche un mépris absolu pour la communauté internationale, y compris pour le Conseil de sécurité.

Cette injustice prolongée a empêché 5,4 millions de réfugiés palestiniens d'accéder à leurs terres et à leurs foyers ancestraux, les forçant à vivre dans l'incertitude, subissant épreuve après épreuve et crise après crise – leur vulnérabilité et leur désespoir ne cessant de croître. C'est un facteur essentiel de la dégradation du droit international qui engendre une dangereuse culture de l'impunité. Et la prolongation et la gravité de cette injustice maintiennent cette question à l'ordre du jour de l'ONU depuis des décennies et nous ramènent encore et encore dans cette salle pour implorer le Conseil de s'acquitter de ses obligations et de mettre en œuvre ses résolutions, convaincus que cela constitue la clef de l'instauration de la paix et de la sécurité.

Cette conviction est partagée par l'écrasante majorité de la communauté internationale, qui continue

de réaffirmer, à chaque instant, les piliers et paramètres d'une solution juste à la question de Palestine. Le consensus mondial reste solide sur la solution des deux États, avec les frontières d'avant 1967, comme fondement d'une solution pacifique fondée sur le droit international, les résolutions pertinentes de l'ONU, le mandat de la conférence de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la feuille de route du Quatuor. Le Conseil l'a réaffirmé sans équivoque, tout récemment dans sa résolution 2334 (2016), et il demeure au cœur de la position de la communauté internationale.

Les actions d'Israël contrastent fortement avec ce consensus mondial et, malheureusement, son intransigeance et sa violence n'ont été que renforcées par les récentes décisions prises par les États-Unis, qui méprisent, contredisent ou sapent complètement les piliers de ce consensus et les fondements d'une solution pacifique.

Ne tenant aucun compte du Conseil, Israël persiste dans ses crimes et enracine son occupation militaire hostile et la colonisation de notre terre par les colons, en particulier à Jérusalem et dans les environs. L'appétit d'Israël pour l'expansion et l'annexion n'a fait que croître parallèlement à sa conviction qu'il peut agir en toute impunité.

Après 52 ans d'appels et d'exhortations, de flatteries et de concessions, il devrait être évident pour la communauté internationale que seule la responsabilisation peut briser ce cycle toxique et enfin mettre un terme à cette occupation illégale, affirmer les droits du peuple palestinien et instaurer une paix israélo-palestinienne durable.

Personne ne peut nier, et surtout pas nous, que nous avons besoin de nouveaux efforts et d'une nouvelle énergie pour sortir de cette impasse politique étouffante. Mais cela ne peut nous amener à fouler aux pieds la loi ni à rejeter le consensus international qui existe de longue date ou à s'en moquer. Comme nous l'avons entendu à maintes reprises dans cette salle, une solution ne peut être fondée que sur le respect du droit et des droits de l'homme, sur la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et sur des négociations de bonne foi afin de régler toutes les questions relatives au statut final, y compris Jérusalem, aux réfugiés et aux frontières. Pour instaurer une paix véritable et durable, ces questions fondamentales doivent être réglées équitablement et ne peuvent être simplement reléguées au second plan.

C'est la voie à suivre pour garantir la justice et créer le Moyen-Orient pacifique et sûr que nous recherchons depuis longtemps, où tous les États puissent vivre côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, y compris un État palestinien indépendant et souverain.

Le dicton selon lequel la paix exige des compromis douloureux est confirmé avec force par l'expérience palestinienne. Le peuple palestinien et ses dirigeants ont fait, il y a plus de 30 ans, le compromis le plus monumental et le plus douloureux en acceptant la solution des deux États sur la base des frontières de 1967 et en déclarant l'indépendance de leur État sur 22 % seulement de leur patrie historique.

Contrairement aux mythes et à la rhétorique, c'est bel est bien l'offre de paix la plus généreuse jamais faite. Mais Israël n'a cessé de la rejeter encore et encore, en ne manquant jamais l'occasion de l'entraver et de la saper. La réalité d'un État d'apartheid unique à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est de son fait. Soutenir le contraire est faux. Nous sommes attachés à une solution pacifique et à recourir à des moyens politiques, juridiques, populaires et non violents pour la réaliser. Notre engagement à respecter le droit international et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies est inébranlable. Aux fins de la paix et de la coexistence, nous nous sommes engagés dans des négociations pendant des décennies, avec courage et de bonne foi, et nous avons coopéré avec chaque effort de paix crédible, croyant fermement que le multilatéralisme et le dialogue sont essentiels pour parvenir à la paix.

En outre, croire qu'on peut nous imposer un autre compromis injuste ou exercer sur nous des pressions financières ou politiques est, au mieux, erroné et, au pire, cynique et destructeur. Ce n'est que dans le contexte d'un règlement juste que le compromis est possible, logique et défendable. L'occupation, l'annexion et les violations des droits de l'homme ne seront jamais acceptables et ne deviendront jamais la nouvelle norme, quels que soient la présentation fallacieuse, la rhétorique utilisée ou le prétexte invoqué. De même, nous ne pouvons accepter les tentatives dangereuses faites pour transformer ce conflit en une bataille religieuse.

En vérité, personne ne peut nous accuser de ne pas vouloir la paix ou de ne pas agir dans le meilleur intérêt de notre peuple. Il n'y a qu'une base légitime pour la paix – la légalité internationale – et on ne peut qualifier cela de condition. C'est une demande minimale, non

seulement pour la Palestine mais pour l'ensemble de la communauté internationale aussi.

Comme le Gouvernement palestinien l'a souligné récemment, une solution au conflit ne peut être trouvée que par le biais d'une solution politique qui garantisse la fin de l'occupation et la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, incarnés dans leur État indépendant, souverain et viable à l'intérieur des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et du droit au retour des réfugiés de Palestine, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et au droit international.

Les dirigeants palestiniens ne peuvent se contenter d'une simple amélioration des conditions de vie des Palestiniens alors que cette occupation illégale se poursuit à un rythme rapide. Le peuple palestinien n'a pas souffert pendant des décennies et attendu près d'un siècle la liberté pour accepter aujourd'hui une autonomie limitée. Ceux qui croient cela ignorent l'histoire, le droit international et la volonté d'un peuple d'obtenir la justice et l'égalité et de retrouver sa dignité.

Le plan qui offrira aux Palestiniens de nouvelles possibilités de réaliser leur plein potentiel est celui qui placera l'indépendance en son centre. Malgré tous les revers et les défis, les Palestiniens ont depuis longtemps fait la preuve de leur résilience, de leurs capacités et de leur ingéniosité. Ce qu'ils veulent et ce à quoi ils ont droit c'est l'autodétermination et l'exercice du contrôle sur leurs terres, leurs frontières et leurs ressources - pas d'une aide internationale sans fin. Ils n'accepteront pas que les demi-solutions ou le fait accompli soient leur sort, et ils ne céderont pas au désespoir. Ils poursuivront leur lutte jusqu'à la réalisation de leurs aspirations nationales légitimes et de leurs droits inaliénables, y compris être un peuple libre et vivre dans la paix et la sécurité dans leur patrie.

Nous demandons à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, de se montrer à la hauteur de leurs responsabilités, et d'agir maintenant pour sauver les perspectives de paix et préserver les générations futures d'enfants palestiniens et israéliens du conflit, des troubles et des souffrances que leurs ancêtres ont si tragiquement supportés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Ce n'est malheureusement pas la première fois que je suis amené à parler de la réalité troublante qu'est l'Office

de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'UNRWA a été un organisme politique dès sa création. Le fait que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies continuent de ne pas voir l'hypocrisie qui est au fondement même de l'existence de l'Agence ne cessera pas de m'étonner.

Commençons par l'organisation elle-même. Aucune autre population de réfugiés au monde ne dispose actuellement d'un UNRWA – ni les réfugiés syriens, ni les réfugiés yéménites, ni les réfugiés de tout autre conflit dans le monde. Tous les autres réfugiés dans le monde sont placés sous la juridiction du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

L'ONU a créé l'UNRWA et établi son critère unique spécifiquement pour les Palestiniens. L'UNRWA définit ses bénéficiaires en tant que réfugiés, mais le réfugié de l'UNRWA est différent du réfugié du HCR. Un réfugié de l'UNRWA a un statut spécial qui est transmis automatiquement aux futures générations. Les réfugiés palestiniens peuvent obtenir la nationalité d'autres pays tout en conservant leur statut de réfugiés. La vaste majorité des bénéficiaires de l'UNRWA ne répondent pas aux critères reconnus concernant ce qui constitue un réfugié en droit international. Aucune autre population de réfugiés au monde ne bénéficie de ces mêmes critères. Pourquoi alors l'UNRWA accorde-t-elle à ses bénéficiaires tout ce traitement spécial? Revenons à l'histoire.

En 1947, le plan de partition de l'ONU proposait la création de deux États – un État juif et un État arabe – sur le sol de l'ancien mandat britannique. Les Juifs ont immédiatement accepté la proposition, mais non les Arabes. À la suite de leur rejet, cinq armées arabes ont lancé une guerre contre le jeune et minuscule État d'Israël, attaquant nos frontières de toutes parts. Nous avons gagné. L'UNRWA a été créé après cette guerre – il y a 68 ans.

En 1952, le général de corps d'armée Alexander Galloway, alors Directeur de l'UNRWA en Jordanie, a parlé sans rien cacher de la finalité de l'Office. Je n'étais pas encore né à ce moment. Il a dit :

« Il est parfaitement clair que les nations arabes ne veulent pas résoudre le problème des réfugiés arabes. Ils veulent le garder comme une plaie ouverte, comme un affront contre les Nations Unies et comme une arme contre Israël ».

Les Palestiniens n'ont jamais renoncé à ce dessein. Le statut unique de la succession automatique se poursuit et aggrave le problème des réfugiés palestiniens. Ceux qui étaient au début 750 000 réfugiés palestiniens sont devenus maintenant plus de 5 millions, tout simplement à cause de l'UNRWA. En manipulant l'ampleur du problème des réfugiés palestiniens, l'UNRWA joue un rôle direct et prévenu dans la politique du conflit. De plus, 2,1 millions de Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza, qui n'ont jamais franchi une frontière internationale, sont toujours considérés comme des réfugiés par l'ONU. Dans tous les autres cas sur notre Terre, sauf celui des Palestiniens, il faut qu'une personne soit forcée de fuir son pays et de franchir une frontière internationale pour que l'ONU la considère comme réfugiée.

Je voudrais demander aux membres du Conseil pourquoi un Palestinien né à Ramallah et qui y a vécu toute sa vie est considéré comme réfugié? Comment cela se peut-il? Pourtant, c'est le cas.

Si les premiers 750 000 réfugiés avaient été réinstallés en 1949, la crise des réfugiés palestiniens – et donc la revendication illégitime du retour – n'existerait pas. Mais aujourd'hui environ 5,4 millions de soi-disant réfugiés espèrent toujours retourner dans des maisons où ils n'ont jamais vécu. Cet espoir, s'il venait à se concrétiser, effacerait l'État d'Israël du fait de leur grand nombre. Sous le couvert de leur revendication du retour, les Palestiniens, par l'intermédiaire de l'UNRWA, refusent d'accepter le droit des Juifs à l'autodétermination dans toute partie du territoire israélien et à l'intérieur de frontières quelles qu'elles soient. Ces sentiments sont omniprésents à Ramallah aujourd'hui.

En septembre dernier, nous avons tous entendu Mahmoud Abbas dire à l'Assemblée générale qu'il croyait en une solution des deux États (voir A/73/PV.10). Mais il a également déclaré qu'il se battrait pour obtenir le retour de plus de 5 millions de soi-disant réfugiés. Ces déclarations sont contradictoires. Si les millions de soi-disant réfugiés palestiniens reviennent, Israël, en tant que seul et unique État juif, cessera d'exister.

De nombreux rapports révèlent que les employés de l'UNRWA et les dirigeants du Hamas entretiennent des relations étroites. En avril 2017, Suhail al-Hindi, enseignant de l'UNRWA et Président du syndicat des employés de l'UNRWA à Gaza, a été accusé d'avoir été élu à la direction du Hamas. Il a démissionné en raison de ces allégations.

Depuis des années, l'UNRWA aggrave le problème des réfugiés, au lieu d'essayer de le résoudre, tout en adoptant une position politique unilatérale. Les écoles de l'Office ont été transformées en infrastructures de terreur et d'incitation, avec des manuels scolaires niant l'existence d'Israël distribués sur le terrain et des tunnels souterrains creusés par le Hamas. Les employés de l'UNRWA aident les groupes terroristes en utilisant des véhicules officiels de l'Office pour transporter des armes et des terroristes en vue de commettre des attaques contre Israël. Comme si cela ne suffisait pas, dans chaque école de l'UNRWA, un représentant nommé par le Hamas est chargé de recruter sur le campus des étudiants pour qu'ils rejoignent le groupe d'étudiants affiliés au Hamas.

Compte tenu des événements récents, Israël ne peut tout simplement pas prendre à la légère l'alliance qui semble bien s'être formée entre les membres de l'UNRWA et le Hamas. Il y a tout juste deux semaines, le Hamas, le Jihad islamique palestinien et d'autres groupes terroristes à Gaza ont tiré plus de 700 roquettes et mortiers sur des centres de population civile en Israël. Ces roquettes ont touché des maisons, des hôpitaux, des usines, et même des écoles maternelles en Israël. Quatre civils israéliens, juifs comme arabes, ont été tués. Moshe Agadi, Ziad Alhamada, Pinchas Pshuzman et Moshe Feder ont été tués lors de ces attaques terroristes, et plus de 100 autres personnes ont été blessées. Deux Palestiniens de Gaza, Falastin Abu Arar et Saba Mahmoud, ont également été tués par une roquette du Hamas qui a été tirée en direction d'Israël, mais qui a atterri à Gaza. Les Nations Unies, qui défendent la paix et la sécurité internationales, devraient se demander pourquoi leur office, qui est censé aider les Palestiniens, travaille si étroitement avec les terroristes du Hamas, qui ne font que nuire aux Palestiniens.

Il est donc dans l'intérêt de l'UNRWA, d'Israël, du Moyen-Orient et du peuple palestinien que l'ONU prenne les deux mesures suivantes. Premièrement, le Conseil de sécurité doit enfin inscrire le Hamas sur la liste des organisations terroristes. Deuxièmement, le moment est venu de réévaluer l'UNRWA, ses objectifs et sa capacité d'atteindre ces objectifs, et de déterminer si ces objectifs correspondent ou non à la réalité sur le terrain. Il est temps de cesser d'injecter de l'argent dans une organisation qui perpétue le sort du peuple palestinien à Gaza. L'UNRWA n'a pas réussi à reconstruire la bande de Gaza. Il a seulement réussi à inciter à la violence contre l'État d'Israël. Le mandat de l'UNRWA doit prendre fin.

J'ai une question pour le représentant de l'UNRWA. Comme toute autre organisation, il doit avoir des objectifs clairs. Le représentant de l'UNRWA peut-il présenter ces objectifs? Combien de temps faudra-t-il pour atteindre ces objectifs? Serons-nous encore assis dans cette salle dans 10 ou 15 ans? Combien d'argent faudra-t-il pour atteindre ces objectifs? Le Conseil de sécurité devrait recevoir des réponses dans un délai de trois à six mois, mais nous avons besoin d'entendre ces réponses.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Krähenbühl pour qu'il réponde aux questions posées.

M. Krähenbühl (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la possibilité de répondre. Je suis particulièrement reconnaissant aux nombreux membres du Conseil de sécurité présents à la séance d'aujourd'hui pour l'appui et la confiance qu'ils nous accordent de manière exceptionnelle et répétée. Il est extrêmement important, tant pour les réfugiés palestiniens que pour le personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), que les membres du Conseil expriment avec autant de force leur confiance dans le travail, les résultats et les contributions de l'Office à la stabilité régionale et à la dignité humaine.

Je répondrai tout d'abord à la question posée par le Représentant permanent de l'Allemagne au sujet de la conférence d'annonce de contributions. Cette réunion, également connue sous le nom de Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'UNRWA, se tient chaque année. En décembre 2018, il a été décidé qu'elle se tiendrait pendant la semaine du 24 juin, et toute personne qui pense que le choix de cette date cache une arrière-pensée se trompe. La conférence d'annonce de contributions joue un rôle très important en cherchant – à un moment très critique de l'année, en particulier juste avant l'été – à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires pour préserver nos différentes activités, maintenir nos installations ouvertes et fournir des services à la communauté. Nous lançons donc un appel, comme l'ont souligné plusieurs participants, pour qu'un engagement renouvelé et des promesses de versements supplémentaires importants soient annoncés à ce moment-là. Nous en serions très reconnaissants.

Je voudrais réagir brièvement à certaines remarques faites par le Représentant des États-Unis

au sujet de l'UNRWA. Comme les personnes présentes dans cette salle peuvent l'imaginer, lorsque la décision initiale des États-Unis de cesser de financer l'UNRWA a été annoncée au début de 2018, le personnel de l'Office et moi-même avons été profondément déçus et attristés, car cela a affecté l'un des partenariats les plus solides et les plus enrichissants de l'histoire des activités humanitaires et de développement.

Dans le même temps, nous sommes bien sûr tout à fait conscients que la décision d'un État Membre de contribuer ou non – et si tel est le cas, à quel niveau – au financement des organisations humanitaires est une décision volontaire et entièrement souveraine, dont nous devons prendre acte. En outre, je tiens à répéter ce que j'ai dit au cours de l'année passée : tout en reconnaissant ce fait – en d'autres termes, que la décision des États Membres de soutenir ou non les organisations humanitaires comme l'UNRWA est volontaire et purement souveraine – je rejette sans réserve le discours et les suggestions qui ont accompagné la décision des États-Unis, selon lesquels le modèle de l'UNRWA est « irrémédiablement défectueux ».

Je pense qu'il est très clair que la responsabilité du caractère prolongé du statut de réfugié des Palestiniens, du nombre croissant de réfugiés et de l'augmentation des besoins incombe clairement et indiscutablement aux parties elles-mêmes et à la communauté internationale, en particulier en raison du manque de volonté ou, parfois, de l'incapacité totale des acteurs politiques de trouver une fois pour toutes une solution politique à cette crise de longue date, que tous dans la région – Israéliens, Palestiniens et autres – méritent depuis très longtemps. J'estime qu'il est peu judicieux et certainement inutile d'essayer de simplement détourner l'attention des responsabilités politiques et de tenir une organisation humanitaire responsable du non-règlement de la crise.

Le Représentant permanent d'Israël m'a directement adressé une question, et je prendrai donc quelques minutes pour répondre à certains des points qu'il a soulevés. La question qui m'a été directement posée est la suivante : « Pendant combien de temps? ». Je voudrais en fait lui renvoyer la question – pendant combien de temps? – parce que cela n'a jamais été l'intention d'aucun membre de l'Assemblée générale, et encore moins d'aucun membre de l'UNRWA, que l'organisme existe et fonctionne pendant aussi longtemps.

Je voudrais le réitérer : la poursuite de nos activités illustre deux choses, dont l'une est positive en ce qui concerne ce qui peut être fait s'agissant d'investir

dans les capacités, les aspirations et les espoirs d'une communauté de réfugiés à long terme et l'autre, comme je l'ai dit, est l'échec catastrophique sur le plan politique pour ce qui est de trouver une solution. Il convient de rappeler ici les circonstances qui sont à l'origine du mandat confié à l'UNRWA.

La question qui m'a été posée de savoir pendant combien de temps l'UNRWA va poursuivre ses activités n'a pas été adressée à la bonne entité. C'est à l'Assemblée générale qu'il incombe de répondre à cette question car, lorsque nous avons reçu un mandat, nous n'étions pas un organisme qui s'est auto-créé, qui a décidé qu'il s'agissait d'une question importante sur laquelle il faudrait se pencher un jour. Nous sommes un organisme qui a reçu un mandat de l'Assemblée générale, et jusqu'à ce qu'on décide que cela doit changer, nous continuerons d'exécuter le mandat qui nous a été confié avec détermination, fermeté, fierté et humilité. Étant donné les tentatives de délégitimer notre action par des déclarations générales concernant la nature et la définition du statut de réfugié – des déformations sans précédent de situations réelles –, je voudrais aborder et traiter la question de la définition de « descendants ».

Les membres du Conseil et de l'Assemblée générale savent très bien – et c'est pourquoi je le répète ici très clairement – qu'au titre du droit international et du principe de l'unité familiale, les enfants des réfugiés et leurs descendants sont également considérés comme des réfugiés tant qu'une solution durable n'a pas été trouvée. L'UNRWA et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) reconnaissent tous deux que les descendants sont des réfugiés sur cette base – une pratique qui est largement acceptée au sein de la communauté internationale, y compris par les donateurs et les pays d'accueil des réfugiés.

Les réfugiés palestiniens ne sont pas différents d'autres réfugiés qui se trouvent dans de telles situations pendant longtemps, comme les réfugiés provenant de l'Afghanistan ou de la Somalie, par exemple, où plusieurs générations de réfugiés sont considérées par le HCR comme des réfugiés et reçoivent un appui en tant que tels. Comme je l'ai dit, les situations de réfugiés prolongées sont dues à l'incapacité de trouver des solutions politiques à la crise politique sous-jacente.

Je voudrais à présent aborder brièvement les observations formulées par le Représentant permanent d'Israël au sujet de la neutralité de l'UNRWA. Je ne peux tout simplement pas accepter que les efforts que l'UNRWA déploie chaque jour, dans l'un des

contextes les plus polarisés de la planète – sinon le plus polarisé – pour préserver l'intégrité, la dignité et la neutralité de ses opérations soient remis en question de cette manière. Je rejette catégoriquement cette assertion, et le Représentant permanent le sait parce que nous avons déjà eu de telles conversations. Pendant la guerre de 2014, l'UNRWA a découvert des composantes d'armes dans certaines de ses écoles pendant le conflit. Nous les avons découvertes. Nous avons informé les parties – Israël et l'Autorité palestinienne. Nous avons informé le monde et condamné le fait que des composantes d'armes avaient été découvertes là-bas.

Lorsque deux membres de notre personnel ont été élus à des postes il y a deux ans et qu'il y a eu des allégations qu'ils avaient été élus à des postes au sein du Hamas, non seulement nous avons immédiatement mené des enquêtes sur cette affaire, mais dès que nous avons découvert la vérité, nous les avons renvoyés. Ils ne sont pas partis de leur propre chef. Lorsque, la même année, au cours des travaux de réparation effectués par l'UNRWA, nous avons découvert que le Hamas avait creusé des tunnels sous nos écoles, nous avons non seulement condamné publiquement le Hamas pour cela, mais nous avons également scellé les tunnels en y injectant du ciment, une mesure assez extraordinaire par rapport à ce que les organismes humanitaires sont

prêts à faire dans un environnement de conflit où leur personnel est quotidiennement en danger, non pas parce que nous avons inventé ce mandat mais parce que l'Assemblée générale nous l'a confié.

C'est donc avec une grande détermination que nous défendrons l'intégrité de cet organisme, que nous tirerons parti de la générosité et de l'appui considérables des États Membres qui ont confiance en notre travail, et que nous rechercherons et continuerons d'engager un dialogue avec les États-Unis, Israël et les autres parties sur des aspects importants que nous sommes prêts et avons toujours été prêts à examiner. L'intégrité avec laquelle nous abordons de telles situations est de notoriété publique, et elle a été largement reconnue.

Je m'excuse d'avoir pris un peu plus de temps que prévu. Je reste à la disposition des membres pour tout autre éclaircissement dont ils pourraient avoir besoin au cours des consultations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 45.